

CANNES SOLEIL

#MairieDeCannes
www.cannes.com
APRIL 2019

- Promotion des déplacements écoresponsables
- Réduction des déchets
- Sensibilisation des publics
- Préservation de la mer, du littoral et de la biodiversité

- Cannes cultive son jardin
- Prévention des risques majeurs



HORS-SÉRIE

SPÉCIAL PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT



DOMINIQUE S'OCCUPE DE VOS ENCOMBRANTS ET VOUS ?

Respecter l'espace public, c'est aussi respecter nos agents municipaux

10



38



24



4

18

Cercle vert(ueux)

Bien avant que les coups de semonce du changement climatique ne commencent à tonner explicitement dans les cieux comme dans les esprits, Cannes a pris la mesure de l'enjeu environnemental, par le seul et unique moyen : l'action. Ou plutôt les actions, déclinées dans un Agenda 21 – le premier des Alpes-Maritimes – richement illustré de la mobilisation conjointe de la commune et des citoyens.

Multi-récompensée depuis 2014, la Mairie, accompagnée par l'Agglomération Cannes Lérins, cultive la démarche verte dans tous les champs qui l'exigent : de la réduction des déchets à la sensibilisation des publics, de la promotion des déplacements doux à la prévention des risques majeurs, en passant par la protection des espaces naturels, du patrimoine, de la biodiversité marine, du littoral, ou la multiplication des oasis de verdure au cœur de la ville.

La floraison d'initiatives communales cannoises concrètes dans tous ces domaines depuis cinq ans témoigne de la prise de conscience de l'action publique locale pour cette problématique internationale, et de sa volonté d'apporter sa pierre durable à un édifice difficile à bâtir, car aussi et surtout soumis aux bourrasques contradictoires des décisions – ou absences de décisions – planétaires.

Pour autant, quelle que soit la force des vents, il ne faut pas renoncer. L'action municipale, mais aussi les nombreux témoignages de l'implication associative et individuelle des Cannois recensés dans ce numéro hors-série, sont autant de bouffées d'oxygène pour nous encourager, chacun à notre échelle, à rejoindre ce cercle vert(ueux) si capital pour notre avenir. Et sans demander la lune, on peut même, par des réflexes simples – comme ne pas jeter nos papiers sur la voie publique, trier nos déchets, éteindre la lumière ou ne pas gaspiller l'eau –, contribuer à la cause.

Un petit geste pour nous tous, un grand pas pour l'environnement !

La rédaction

sommaire

- 4 Interview – David Lisnard :
« Il ne suffit pas de dire qu'il y a urgence ! »
- 10 Préserver la mer, la biodiversité marine et le littoral
- 18 Protéger la ville des effets du changement climatique
- 24 Cannes cultive son jardin
- 32 Favoriser un urbanisme durable et économiser les ressources
- 38 Promouvoir les déplacements écoresponsables
- 46 Agir pour réduire les déchets
- 54 Sensibiliser à la protection de l'environnement

Cannes Soleil hors série

Avril 2019

Mairie de Cannes - CS 30 140
06 414 Cannes Cedex.

Directeur de la publication :

Marie Pourreyaon

Rédaction, réalisation, maquette :

Direction de la Communication

Impression Suissa Imprimeur

Le Bar sur Loup

Dépot légal : Avril 2019



Cannes Soleil Hors-Série Spécial protection de l'environnement est imprimé sur du papier recyclé Cyclus Print. Suissa Imprimeur est certifié Imprim'Vert et s'engage à réduire les impacts environnementaux liés à son activité.

Avril 2019

www.cannes.com

HORS-SÉRIE



David Lisnard : **« IL NE SUFFIT PAS DE DIRE QU'IL Y A URGENCE ! »**

L'engagement communal cannois, précurseur en matière de protection de l'environnement, est salué et reconnu à l'échelle nationale par l'État, les collectivités et des partenaires spécialisés. Il se traduit en actions transversales et concrètes menées dans l'ensemble du champ d'intervention municipal, avec pour certains le concours de nombreux citoyens. Pour le Maire de Cannes, préoccupé et mobilisé par la cause environnementale, il s'agit là d'une nécessité prioritaire et immédiate qui exige une implication à la fois individuelle et collective et requiert la création d'une instance internationale pour définir des règles communes à tous les pays. Rencontre.

Cannes Soleil : Bonjour Monsieur le Maire. La protection de l'environnement se retrouve en fil rouge de votre projet de mandat, qu'il s'agisse de la réalisation d'équipements structurants, de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) ou même de la lutte contre l'excès de centre commerciaux. Est-ce que chaque décision municipale implique de "penser environnement" ?

David Lisnard : Oui, comme chaque décision municipale implique qualité de vie et bonne gestion de l'argent public. Ces questions-là sont transversales et la difficulté et l'intérêt de l'action politique est de concilier des légitimités contradictoires, trouver le bon point d'équilibre. Lorsque nous avons engagé la révision du Plan Local d'Urbanisme dès 2014, nous avons décidé de sanctuariser les espaces naturels de Cannes,

protéger l'identité de la commune, notre patrimoine, mais nous avons aussi veillé à favoriser un développement harmonieux de la ville, sans la figer. Lorsque nous construisons ou rénovons un bâtiment, nous intégrons systématiquement la notion d'économies, d'énergie ou de fluides. Cela a été le cas par exemple lors de la construction de l'école communale Jacqueline de Romilly, très performante sur le plan énergétique, ou encore lors de la rénovation du stade des Hespérides, qui a engendré une économie d'eau d'arrosage de près de 1 000 m³. Lorsque nous aménageons un square, comme le square René Cassin, nous veillons à planter une végétation peu gourmande en eau, à installer des hôtels à insectes... Pour chaque projet structurant, chaque requalification de rue, nous devons tenter de faciliter les modes doux de déplacement. Ce n'est pas toujours possible, mais nous y ré-

Pour chaque projet structurant, la municipalité veille, lorsque cela est possible comme ici lors de la phase 2 de BoccaCabana boulevard Jean Hibert, à faciliter les mode doux de déplacement comme le vélo.



La nouvelle école communale Jacqueline de Romilly, qui a ouvert ses portes en septembre 2018, est un modèle de performance énergétique.

« Nous avons la volonté permanente de prendre en compte la dimension environnementale, qui peut et doit conjuguer écologie et économies »

fléchissons systématiquement, comme pour la piste cyclable en cours d'aménagement dans le cadre de la restructuration de l'avenue Michel Jourdan, une piste qui vient s'ajouter aux 13,4 km de voies adaptées aux vélos créées sur la commune. **En créant 125 emplacements supplémentaires pour les vélos, nous accompagnons de façon concrète les usagers.** Tout en étant pragmatique, nous avons la volonté permanente de prendre en compte la dimension environnementale, qui peut et doit conjuguer écologie et économies. **La consommation énergétique des bâtiments par exemple, est une problématique importante. Nous avons ainsi mis en place un système de management de l'énergie (ISO 50001) sur une vingtaine de bâtiments publics pour réaliser des économies d'énergies conséquentes.** C'est est une vraie priorité pour protéger la planète, mais aussi pour bien gérer les finances communales.

C.S. : Protéger l'environnement c'est donc aussi protéger les contribuables ?

D.L. : C'est ce nous essayons de faire ; prendre des décisions qui soient à la fois écologiques et économiques. Nous recherchons des solutions pratiques, qui permettent à la fois de réduire les dépenses énergétiques et financières. **Par exemple un dispositif de récupération d'énergie a été mis en place en 2018 à la piscine Montfleury : il permet de récupérer les calories de l'eau évacuée des bassins pour chauffer l'eau neuve.** Dans un autre registre, nous avons installé une gestion centralisée de l'arrosage public, en se focalisant dans un premier temps sur les postes les plus consommateurs. Ce nouvel outil devrait nous permettre de réduire de 20 % la consommation en eau de la Mairie de Cannes (voir encadré). Et puis conjuguer écologie et économies, c'est aussi entreprendre des démarches ou recevoir des récompenses qui nous permettent d'obtenir des subventions pour financer les opérations de préservation environnementale. **Les travaux de rénovation du patrimoine municipal réalisés en 2018 ont ainsi été « récupérés » sous forme de certificats d'économie d'énergie dans le cadre de la démarche Territoire à Energie Positive, ce qui nous permet de recevoir des financements d'un montant équivalent pour réaliser d'autres travaux.** Nous recherchons aussi des solutions innovantes mais ce n'est pas toujours possible, parce que les innovations ont parfois un coût supérieur aux modes de fonctionnement normaux. Nous devons tenter de privilégier ce qui est le plus écologique sans être dans l'absurdité économique. Il faut trouver le bon point d'équilibre, innover mais pas à n'importe quel prix. C'est dans cet esprit que nous travaillons, notamment avec Alain Ramy, Vice-Président de l'Agglomération Cannes Lérins délégué à l'environnement, et Marie Pourreyron, mon adjointe qui s'investit sur ces questions dans le cadre de ses délégations municipales.

Protéger l'environnement... et les contribuables !



En conjuguant écologie et économies, la Mairie de Cannes parvient à poursuivre le désendettement de la commune.

Si la protection de l'environnement est un axe majeur du projet de mandat de David Lisnard, elle respecte également les engagements fermes tenus par le Maire de Cannes en matière de gestion des finances communales : aucune augmentation des taux d'impôts communaux, aucun impôt nouveau, une forte baisse de la dette communale et une diminution des dépenses de fonctionnement. **Ainsi, par exemple, la mise en place d'une gestion centralisée de l'arrosage automatique, outre sa vocation écologique, va permettre d'économiser près de 80 000 euros par an en réduisant de 20 % la consommation en eau. Dans le même esprit, la diminution de la flotte de véhicules communaux (-121 véhicules depuis 2014) au profit de pools en libre-service, représente une économie de 260 000 euros par an. Écologique... et économique !**

La rénovation du stade des Hespérides en 2018, avec un terrain synthétique démontable, a été assortie d'une économie d'eau d'arrosage de près de 1 000 m³, de l'aménagement d'un système de drainage et d'un bassin de rétention souterrain de 760 m³ (pour réguler l'arrivée d'eau dans le collecteur des eaux pluviales).





« Il y a eu une évolution rapide et positive des mentalités. La difficulté, c'est qu'il ne faut pas que cette évolution reste cantonnée à une minorité active »



C.S. : L'innovation est-elle au cœur de l'action publique environnementale ?

D.L. : Oui, bien sûr, dans de nombreux domaines, notamment pour tout ce qui se réfère au carburant pour les transports publics. J'ai demandé il y a quelques mois, inspiré par ce que j'avais vu au Japon, que l'on me fasse une étude comparative, économique et écologique, des modes de propulsion des bus, en introduisant dans la réflexion notamment l'hydrogène. Au moment où je vous parle, si je devais imposer l'hydrogène dans les bus, qui est certainement une énergie du futur, je ferais un non-sens économique parce que c'est encore beaucoup trop cher, et également un non-sens écologique, car l'hydrogène que nous utiliserions serait non seulement produit à partir d'hydrocarbures, générant ainsi de la pollution pour sa production dans son usine d'émission, mais devrait également être importé. Il existe une autre façon de produire de l'hydrogène, un peu plus chère mais beaucoup plus écologique, sans partir du pétrole. Pour que ce carburant du futur ait du sens écologique et économique il faut développer une filière locale ; alors je suis en train de travailler pour voir dans quelle mesure il est possible de créer cette filière locale d'hydrogène. **Sur le solaire, nous expérimentons les deux premiers grands bus électriques et je souhaite que le dépôt des bus, et les bus eux-mêmes, soient totalement équipés de panneaux solaires.** Cela ne répondra certainement pas à 100 % à nos besoins électriques pour ce qui concerne nos transports publics, mais pourra certainement nous permettre de réduire l'achat d'électricité. **D'ailleurs, toutes nos petites navettes sont désormais au solaire : les navettes du Suquet, Presqu'île ; les navettes de centre-ville...**

Nous devons donc être très déterminés, mais aussi très pragmatiques, et trouver le bon moment pour la bonne décision sur les équipements : nous développons l'électrique, mais pas à n'importe quel prix et à n'importe quel coût. Et l'électrique pose d'autres problèmes environnementaux, notamment de recyclage de batterie, qui sont quand même inférieurs aux problèmes posés par les énergies carbonées. Mais au-delà des nouvelles performances environnementales issues des progrès techniques et technologiques, innover, c'est aussi

faire preuve de créativité, explorer des pistes nouvelles.

C.S. : Quelles sont ces nouvelles pistes ?

D.L. : Il y en a plusieurs. Je pense notamment à la réflexion menée au sein de l'Agglomération Cannes Lérins pour anticiper la raréfaction des ressources en eau que risque d'induire le changement climatique, et qui pourrait avoir des conséquences sur les populations comme sur les activités agricoles. **Nous avons une station d'épuration, Aquaviva. Cette**



station traite en moyenne 18 millions m³/an et rejette en sortie une eau assainie de très bonne qualité, versée en mer à 1200 m du rivage et 80 m de profondeur. Eh bien nous avons envisagé cette production comme une ressource en eau alternative en quantité et qualité satisfaisantes pour des usages non ménagers qui pourrait être utilisée pour réduire l'utilisation de l'eau potable. Cette démarche témoigne d'un véritable changement dans la manière de concevoir le cycle de l'eau. Cette eau en sortie de la station d'épuration, encore une fois de très bonne qualité, sera ainsi utilisée pour le lavage des rues, des véhicules techniques mais pourrait aussi avoir un usage agricole, notamment dans la Basse vallée de la Siagne. Il s'agira d'une première nationale. C'est pourquoi à ma demande l'Agglomération Cannes Lérins a pris de nouvelles compétences liées à la réutilisation des eaux usées et à la gestion d'un réseau public de distribution d'une eau à vocation « irrigation agricole ». C'est aussi cela l'innovation ! Mais cette recherche permanente de solutions nouvelles ne nous exonère pas d'un civisme environnemental individuel, auquel j'appelle vraiment et qui est au cœur même de la lutte contre l'incivisme dont j'ai fait LA cause de mon mandat.

C.S. : Cette lutte contre ce que vous nommez l'incivisme environnemental est-elle la part la plus importante de la lutte contre l'incivisme que vous menez au quotidien ? La responsabilisation des citoyens est-elle le seul moyen de parvenir à des résultats ?

D.L. : Je ne sais pas si c'est la part la plus importante mais tout est lié. Si on prend une acception large du terme environnement, le fait de jeter des déchets dans la rue est bien sûr un problème de qualité de vie, d'attractivité mais c'est aussi un problème environnemental, puisque ce qui est dans la rue, quand ce n'est pas ramassé, peut se retrouver dans la mer. **C'est donc pour sensibiliser le public à cette problématique environnementale, née de comportements inciviques, que nous avons créé la campagne Ici commence la mer, avec ce message fort décliné sur des affiches et au sol sur plus de 200 plaques installées près des avaloirs où sont hélas jetés des mégots et autres déchets.** Outre le fléau des mégots - lorsque l'on sait qu'en France, on estime entre 20 000 et 25 000 tonnes la quantité de mégots jetés chaque année et qu'un seul mégot dans une rivière ou la mer pollue 500 litres d'eau - , il est aussi inconcevable qu'au XXI^e siècle on continue à balancer dans la rue des sacs ou des bouteilles plastiques, des paquets de cigarettes ou des canettes de bière ; des déchets que l'on

Six minibus électriques ont été mis en circulation en 2017 pour desservir le centre-ville.



retrouve dans les réseaux d'eaux pluviales ou, s'il y a du vent, qui s'envolent et que l'on retrouve dans la mer. Il faut bien réaliser que sur le problème des déchets plastiques dans les océans par exemple, qui est un problème majeur, nos comportements individuels ont une réelle influence. **Nous agissons, par la prévention, par la sanction – près de 70 000 PV pour incivilité ont été dressés depuis 2014 – par l'information et la sensibilisation**, mais chacun doit aussi prendre ses responsabilités.

C.S. : Est-ce que vous sentez les Cannois impliqués dans cette démarche individuelle que vous appelez de vos vœux ?

D.L. : Je crois qu'il y a eu une évolution rapide des mentalités, positive. La difficulté, c'est qu'il ne faut pas que cette évolution reste cantonnée à une minorité active. Il faut arriver à ce que chacun se sente participatif, collaboratif. Les Cannois doivent être impliqués, mais également les touristes, et tous les visiteurs. Et on en revient toujours à la question du civisme. Quelle société voulons-nous ? Comment agir en conscience, comment nous responsabiliser dans cette société en sachant qu'il ne s'agit pas d'être parfait – l'exemplarité n'existe pas – mais juste d'être cohérents et de progresser. Je suis très frappé par la problématique des déchets. En famille à la maison, nous essayons, par des gestes simples, de faire attention. C'est loin d'être parfait, mais en la matière, il y a toujours un petit geste à faire pour aller dans le bon sens. Une épicerie



L'ouverture de nouveaux types de commerces, comme ici Mon Panier Vrac, dans le quartier République, où les emballages sont proscrits, témoigne d'une prise de conscience réelle de la population pour les enjeux environnementaux.

sans emballage a ouvert ses portes dans le quartier République, c'est bien d'y aller ! Il ne s'agit pas d'être un fanatique, mais de faire preuve de bon sens et de volonté de limiter l'utilisation des emballages, lorsqu'on connaît leur impact sur l'environnement... Renouer avec les circuits courts de ce type, c'est non seulement réduire ses déchets, mais aussi retrouver le sens de la marche à pied pour faire un achat près de chez soi, sans prendre son véhicule. Alors bien sûr, il faut avoir un commerçant installé à proximité, et que cette installation soit viable pour ce dernier. Et les nombreuses mesures que nous avons prises en faveur du commerce de proximité, dont la lutte active contre les excès de centres commerciaux autour de notre ville, s'inscrivent tout à fait dans cette démarche vertueuse. Mais il faut aussi nous poser les bonnes questions : sommes-nous prêts à changer nos habitudes de consommation pour privilégier les

Cannes, ville pionnière de l'engagement environnemental



Ville pionnière en matière de développement durable avec l'adoption d'une charte de l'environnement en 2003 puis d'un premier Agenda 21 en 2009 – lequel a permis de mettre en œuvre avec les Cannois et les associations partenaires des projets importants et de développer de nouvelles pratiques au sein de la collectivité –, Cannes a été en 2010 la première ville des Alpes-Maritimes labellisée « Agenda 21 France » par le ministère de l'Écologie et du Développement durable. Pour prolonger et amplifier cette démarche, la municipalité a adopté le 20 avril 2015 un second Agenda 21, qui intègre un Plan Climat, et tous les projets municipaux qui prennent en compte le développement durable. Très concret

et ambitieux, ce programme de nouvelles actions engagé par David Lisnard non seulement mobilise davantage les partenaires mais renforce et développe la participation des habitants. Ce nouvel Agenda 21 comporte 42 actions, réparties en 16 objectifs et 4 axes principaux : **Cannes harmonieuse et plus pratique au quotidien** (déplacements, aménagement et déchets) ; **Cannes solidaire, pour une ville mieux partagée** (volet social de l'Agenda 21 : solidarité et logement, jeunesse, santé et handicap, culture, sport et patrimoine) ; **Cannes dynamique et tournée vers l'avenir** (ensemble des actions contribuant à faire de Cannes une « smart city » attractive) et **Cannes citoyenne et exemplaire** (mise en avant de l'exemplarité des actions de la Mairie de Cannes en faveur du développement durable, afin de mobiliser l'ensemble des habitants sur leurs propres actions).

De nouvelles pistes sont explorées pour économiser l'eau, comme l'utilisation des eaux produites par la station d'épuration pour laver les rues, les véhicules ou pour un usage agricole.

Pour inciter Cannois et visiteurs à fréquenter les commerces de proximité en centre-ville, la Mairie de Cannes multiplie les initiatives comme le lancement couronné de succès en janvier dernier de l'opération **Sales and the City**.



[Interview]

achats de proximité ? Est-ce que nous voulons d'une société à l'avenir où nous serons figés chez nous derrière des écrans, à commander chaque objet et chaque repas pour éviter de sortir faire ses courses et cuisiner, ou est-ce que nous voulons retrouver un certain goût des bonnes choses, d'un mode de vie convivial ? Nous sommes au XXI^e siècle, le e-commerce va se développer et il a aussi beaucoup d'avantages, il ne s'agit pas d'être contre. **Mais il faut aussi prendre la peine de sortir de chez soi pour faire ses courses. Si on a envie d'un livre, pourquoi ne pas aller le chercher dans la librairie Autour d'un livre qui a ouvert ses portes en plein centre-ville, ou à la FNAC, rue d'Antibes ? C'est quand même mieux d'y aller à pied, ou à vélo ou en voiture même – avec les tarifs de stationnement imbattables dans les parkings de centre-ville, avec notamment 3h gratuites les samedis, les dimanches et les jours fériés c'est simple et accessible ! – plutôt que de passer une commande pour un seul livre, un seul CD ou un seul jeu vidéo, qui auront alors transité par avion, par bateau, par train, et par mobylette avec leurs emballages produits à des volumes indécents ! Nous devons faire prospérer ce civisme environnemental qui est important d'un point de vue individuel mais aussi d'un point de vue collectif, pour affirmer la société dans laquelle nous voulons vivre.** Personnellement, je crois profondément en l'avenir de la convivialité. J'ai envie d'imaginer dans trente ans une société où l'on se retrouve dans la rue, où l'on discute, on échange avec ses commerçants, et pas simplement une société d'écrans où l'on reste confiné chez soi. La protection de l'environnement passe aussi par la recherche de cette convivialité, et par la volonté d'aller de l'avant, malgré les freins et les obstacles.

C.S. : Quels freins peut rencontrer l'action publique en matière d'environnement ?

D.L. : La bureaucratie par exemple, qui est d'ailleurs un frein au développement tout court ! La bureaucratie, c'est ce qui fait perdre de la performance à la prise de décision à tous les niveaux. C'est vrai dans le privé et ça l'est encore plus dans le public.



par exemple, doivent transiter par la Région ! Et sont extrêmement chronophage et papivores, face à une question environnementale qui est devenue une urgence absolue. Mais il ne suffit pas de dire qu'il y a urgence, il faut agir de façon concrète !

C.S. : Est-ce que les démarches engagées à l'échelle locale sont suffisantes pour faire face à cette urgence ?

David Lisnard : Non elles ne sont pas suffisantes évidemment, mais elles sont nécessaires et impliquent une mobilisation volontariste. C'est là toute la difficulté des questions environnementales : elles renvoient encore une fois à une nécessité d'action aussi bien individuelle que collective, aux échelles locale, nationale, continentale et mondiale, en sachant que si chaque acte individuel est important, il ne faut pas être naïf non plus. Par exemple en matière de carbone et de qualité de l'air, nous sommes très tributaires de ce qui se passe chez nos voisins. La réouverture de centrales de



« Puisqu'il y a urgence environnementale, il y a nécessité d'action environnementale à tous les échelons de l'action publique »



C'est une gangrène qui part de bonnes intentions, qui veulent que chaque procédure supplémentaire, chaque entité en plus qui accompagne la procédure peut se justifier en elle-même. Mais dans la réalité pour installer un panneau solaire on demande jusqu'à 7 visas de services différents de l'État dont certains sont départementaux, d'autres régionaux, d'autres nationaux ! Je crois que c'est un des grands travers de l'époque, ne plus arriver à apporter des garanties tout en étant simple : on crée des « machines », qui ont leur utilité, qui sont composés de gens très bien mais dont la multiplication fait que l'on perd un temps fou et beaucoup d'argent. C'est du gaspillage et le gaspillage, ce n'est pas environnemental ! Il y a des exemples très concrets. Nous avions des projets d'autos-suffisance électrique sur les îles de Lérins. Nous travaillions pendant deux ans avec Enedis, avec les services de l'État, nous avions obtenu l'accord de l'Architecte des bâtiments de France, et puis nous avons eu un refus de la DREAL, un autre service de l'État, au bout de deux ans. Et nous ne comprenons pas les raisons de ce refus. Les problèmes que nous rencontrons dans tout le pays, dans tous les domaines, se posent aussi en matière de défense de l'environnement. **Il faut absolument redonner de l'efficacité aux services de l'État en cessant leur dispersion à la fois géographique et thématique et en créant des préfectures organisées, puissantes, qui permettent de trancher et de prendre des décisions.** Mais c'est vrai aussi dans les collectivités. Les dossiers que nous devons remplir pour obtenir des financements européens

charbon en Allemagne – même de nouvelle génération – pour fermer les centrales nucléaires, a une incidence majeure sur la qualité de l'air en France, notamment dans l'Est et en région parisienne. Mais on ne peut pas se retrancher derrière les grandes carences dans les échanges internationaux, qui font que certains grands pays sont très pollueurs, pour ne pas, nous, essayer d'agir localement. Et parallèlement, il faut une cohérence d'action bien au-delà de nos frontières, car la problématique est planétaire. **C'est pourquoi je soutiens l'idée de la mise en place d'une gouvernance mondiale à travers une Organisation mondiale de l'environnement, qui, à l'instar de ce qui a été fait avec l'Organisation mondiale du commerce, conduirait à l'instauration de normes internationales minimales à respecter en matière environnementale.**

C.S. : Cette instance internationale que vous prônez pour définir des règles environnementales supra-nationales n'est-elle pas une utopie, face à des super puissances climato-sceptiques comme les États-Unis ou face à des pays émergents qui n'ont pas les moyens de réaliser les investissements nécessaires ?

D.L. : La mise en place d'une Organisation mondiale de l'environnement serait bien sûr très difficile à atteindre, et nécessiterait un travail diplomatique intense. Tous les pays ne sont pas égaux face à la problématique. Pour certains, l'enjeu vital n'est pas de ne pas polluer mais simplement de manger à la fin du mois. Alors utopique ?



© Eric Dervaux

Les démarches écologiques, comme un projet d'auto-suffisance électrique lancé par la municipalité sur les îles de Lérins, sanctuarisées par le nouveau Plan Local d'Urbanisme, sont parfois freinées par des incohérences bureaucratiques. Pour le Maire de Cannes : « **Il faut absolument redonner de l'efficacité aux services de l'État en recréant des préfectures organisées, puissantes, qui permettent de trancher et prendre des décisions** ».

Peut-être. Mais il serait encore plus irresponsable de ne pas regarder ce problème en face. L'Organisation mondiale du commerce a réellement fait progresser les échanges internationaux et a permis l'enrichissement de beaucoup de pays en voie de développement. Il y a presque un milliard de personnes dans le monde qui sont sorties de la pauvreté depuis vingt ans, notamment grâce aux échanges internationaux.

Aujourd'hui, nous devons agir en permanence pour tenter d'obtenir des règles mondiales de l'environnement parce que les pollutions ne s'arrêtent pas aux frontières.

Nous sommes là au cœur même de ce qui relève du principe de subsidiarité : priorité au local, mais tout ne peut pas se régler au plan local, et les grandes pollutions, notamment atmosphériques, dépendent de la capacité des pays, des régions du monde à s'entendre sur des règles minimales. Il n'est plus acceptable qu'il y ait des

distorsions de concurrence environnementale, et que des produits qui ne respectent absolument pas les exigences de protection de la planète soient beaucoup moins chers en venant d'autres continents que des produits qui répondent à des normes nationales. En venir à une Organisation mondiale de l'environnement est une absolue nécessité. Mais entre ça et les actes individuels il y a tout un pan à l'échelle européenne, à l'échelle nationale, locale, de règles à faire appliquer ; il y a une obligation à tous les échelons de l'action publique, à la fois locale, nationale, européenne et internationale. Puisqu'il y a urgence environnementale, il y a nécessité d'action environnementale à tous ces échelons. Et plus on monte dans l'échelle géographique, plus on est dans l'ordre de l'exigence de régulation, c'est-à-dire du respect de règles minimales qui à mon sens doivent être planétaires. Il en va de notre avenir à tous.

Cannes multi-récompensée en matière de développement durable

Dès février 2015, grâce à sa dynamique durable - et notamment la mise en place de son nouvel Agenda 21 et de son Plan Climat - la Mairie de Cannes a été désignée lauréate de l'appel à projets **Territoires à énergie positive pour la croissance verte** lancé par l'État en lien avec la nouvelle loi sur la transition énergétique. Cette convention a permis à la Mairie de

bénéficier d'une subvention de 500 000 euros pour financer à hauteur de 80 % des projets en faveur de la transition énergétique. Le 11 octobre 2016, la municipalité a signé un avenant avec l'État permettant de porter à près d'1,2 million d'euros la subvention totale, avec de nouvelles actions. Cheminements piétons et aménagements cyclables, achat de véhicules électriques, achat de corbeilles compactrices solaires, acquisition d'hôtels à insectes... sont autant de réalisations financées grâce à cette consécration.

Outre cette récompense, l'action municipale en matière d'environnement a été distinguée par d'autres trophées : le 14 décembre 2018, la Mairie de Cannes a ainsi reçu le **Trophée d'or** dans le cadre des Trophées Climat Énergie 2018 du Département des Alpes-Maritimes qui récompensent dans le département les opérateurs les plus actifs en matière de lutte contre le changement climatique. Une nouvelle consécration pour la commune, qui a déjà reçu le **Trophée d'argent** en 2014 et **d'or** en 2015, le **Prix spécial du changement et de l'innovation** en 2016 et le **Prix spécial du développement et de la créativité** en 2017 dans le cadre de ces Trophées. De nombreuses actions qui ont valu à la municipalité cannoise cette distinction, ont été menées depuis quatre ans : nouvelles pistes cyclables, stationnements facilités pour les véhicules propres, bâtiments publics plus économes en énergie, tables de tri des déchets dans les cantines scolaires... L'année 2018 a été particulièrement riche avec de nombreuses actions réalisées, notamment : ouverture de la nouvelle école communale Jacqueline de Romilly, particulièrement exigeante sur le plan écologique, extension à deux heures de la gratuité de stationnement pour les voitures propres équipées d'un disque vert et augmentation à 56 du nombre de bornes de recharge pour les véhicules électriques, participation de la Mairie de Cannes au deuxième Climathon sur le thème de l'économie circulaire et de la réduction des déchets en octobre 2018. Enfin, la Mairie de Cannes s'est également vue décerner le Trophée **Une COP d'Avance 2018** par la Région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur pour son investissement remarquable sur le thème de **l'Énergie et du Climat**, et elle s'est vue attribuer le niveau 3 du label **Territoire Durable** pour trois ans. Ces deux récompenses viennent gratifier l'engagement volontariste de la municipalité, sous l'impulsion de David Lisnard, en faveur de l'environnement, sur les thèmes de l'énergie et du climat.



Préserver la mer, la biodiversité marine et le littoral

Parce que la mer, sa faune et sa flore, ainsi que les plages ensablées de notre littoral sont des trésors naturels précieux, qui font partie intégrante d'un style de vie bien cannois et séduisent des visiteurs du monde entier, leur protection et leur préservation sont de véritables priorités pour lesquelles la municipalité, soutenue par des acteurs associatifs impliqués, agit au quotidien. Nettoyage des plages ou des fonds marins, solutions innovantes ou naturelles pour veiller à la propreté des ports, protection des plantes ou des mammifères marins, prévention accrue en amont ou encore nouveau contrat d'assainissement encore plus performant... À Cannes, on ne badine pas avec la mer !





LA MER ET LES PLAGES NETTOYÉES ET PROTÉGÉES

La Mairie de Cannes multiplie les opérations de protection et de nettoyage pour garder propres le bord de mer ensablé et le plan d'eau sur tout le littoral cannois ; des interventions encore intensifiées pendant la période estivale pour faire face à l'augmentation de fréquentation des plages. Au large, en surface et au fond de l'eau, comme sur le rivage.

Des plages nettoyées tous les jours en été

La propreté des plages cannoises est une priorité pour la municipalité : si elles font l'objet toute l'année d'un entretien régulier, de mai à septembre, leur nettoyage mécanique se fait quotidiennement, 7 jours sur 7, grâce notamment à l'utilisation de trois cribleuses et deux mini-cribleuses qui sillonnent le bord de mer cannois. Pour le nettoyage manuel des macro-déchets, la Mairie de Cannes embauche une quarantaine de saisonniers, permettant un renforcement des prestations durant cette même période, tandis qu'une trentaine d'étudiants vient aussi en renfort en juillet et en août. Des opérations avec des bénévoles, associations et citoyens sont également organisées sur les îles de Lérins et sur les plages en complément des chantiers de nettoyage initiés par la municipalité.



Un nettoyage régulier du plan d'eau maritime

Le plan d'eau maritime fait l'objet d'opérations régulières de nettoyage depuis la plage jusqu'à 300 mètres au large (en incluant les îles de Lérins) et tous les jours du 15 juin au 15 septembre grâce à un travail en surface mené par les bateaux *Mer propre* qui sillonnent le plan d'eau afin de récupérer les macro-déchets qui y flottent mais aussi veillent à éviter que les nappes d'hydrocarbures ne se dispersent dans la Méditerranée. Afin d'améliorer la propreté de la mer, des nettoyages réguliers du plan d'eau sont effectués lors de grandes campagnes de nettoyage des fonds marins ou en cas de pollution détectée. Ils sont organisés par le service maritime et littoral de la Mairie de Cannes, lequel dispose de matériels anti-pollution, et de l'intervention de la société privée Ecotank.



Une commission extra-municipale de la mer et du littoral créée

Créée en 2015 sous l'impulsion de David Lisnard dans l'optique d'associer les citoyens à l'action municipale, la commission extra-municipale de la mer et du littoral compte 70 membres qui se réunissent deux fois par an pour échanger des idées sur la valorisation, le développement et la protection de la baie de Cannes, ou pour anticiper d'éventuels conflits. Ses objectifs sont de partager en toute clarté l'information, éviter les conflits d'usage et assurer la cohésion des différents acteurs concernés par la préservation et la dynamisation du domaine maritime cannois, de ses plages et des îles de Lérins.

Pavillon Bleu : 13 plages et le port Canto labellisés

Premier écolabel au monde, le label Pavillon Bleu assure aux visiteurs une excellence environnementale leur destination de vacances et permet aux communes et ports de plaisance détenteurs de se distinguer par leur engagement en faveur du développement durable. Durant la saison estivale 2018, 13 plages étaient concernées : Chantiers navals, Riou (Plage de la Nadine), Trou de l'Ancre (Roubine), Font-de-Veyre, Gazagnaire, île Sainte-Marguerite Est et Ouest, Midi, Moure Rouge, Rochers de La Bocca, Saint-Georges, Sud Aviation et Gare des marchandises. Le port Pierre Canto est quant à lui labellisé Pavillon Bleu sans discontinuer depuis 2008. Symbole d'une qualité environnementale exemplaire décerné par l'association Teragir, le label se fonde sur des critères d'excellence en matière d'éducation et d'information à l'environnement, de gestion environnementale, de gestion de la qualité de l'eau et des milieux, de sécurité et de services. À noter que tous les prélèvements réalisés durant la saison estivale 2018 ont révélé des eaux de baignade d'excellente qualité à Cannes.



Des zones de mouillage pour protéger l'environnement marin

En entreprenant des actions de rénovation et d'embellissement des digues Laubeuf et du Large – menées avec la CCI Nice Côte d'Azur et l'Agglomération Cannes Lérins –, lancées en octobre 2018 et qui s'étendront jusqu'en avril 2021 (voir P. 23), la Mairie de Cannes et ses partenaires veillent scrupuleusement à respecter et protéger l'environnement marin. Trois mesures importantes ont été appliquées : deux concernent l'interdiction du mouillage des navires de plaisance au droit du projet (par modification d'un arrêté préfectoral) et face aux plages de La Bocca et du Midi (interdiction déjà mise en place par la municipalité en période estivale), tandis que la troisième est la modification de la zone de mouillage règlementée pour les navires de plus de 80 mètres. D'autres actions vont être réalisées : la création d'une ZMEL (zone de mouillages et d'équipements légers) de 14 ha au nord de l'île Sainte-Marguerite avec nettoyage des fonds et interdiction de mouillage sur 43 ha, le suivi scientifique des posidonies sur dix ans, ainsi que la mise en place d'un comité de suivi environnemental avec des associations de protection de l'environnement.



Quatre bouées d'amarrage écologiques autour des îles de Lérins

Dans le cadre de sa politique de protection et de mise en valeur de l'environnement maritime cannois, la Mairie de Cannes a décidé la mise en place de quatre bouées d'amarrage écologiques autour des îles de Lérins. Ces mouillages fixes permettront de pérenniser les sites de plongée dans la baie de Cannes tout en préservant les fonds-marins. Les bouées seront installées sur les sites du « Batéguier », du « Tombant du Vengeur », de « la Tradelière » et de la « Petite Françoise », quatre lieux de plongée. Les sites seront aménagés par le SICASIL, le Syndicat intercommunal de l'eau potable du bassin cannois (les trois premiers) et par le Département (le quatrième), en partenariat avec la municipalité. Le déploiement des quatre bouées est prévu, au plus tard, pour le début de la saison estivale 2019 après obtention des indispensables autorisations de l'État. Elles seront accessibles aux pratiquants, amateurs ou professionnels, plongeurs autonomes ou structures associatives.

Avaloirs et vallons : nettoyer et entretenir pour prévenir

L'augmentation des opérations de nettoyage des avaloirs ainsi que l'entretien et la réparation des vallons et cours d'eau renforcés depuis 2015 (voir page 21) contribuent largement aux actions menées pour préserver l'environnement marin.



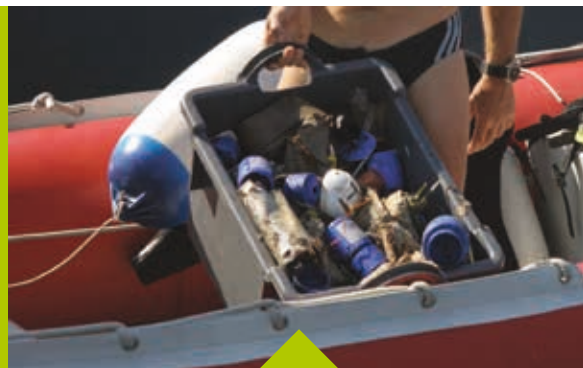
Ici commence la mer ! : des plaques signalétiques pour ne plus rien jeter dans les avaloirs

Le 22 mars 2018, David Lisnard a apposé au sol, à proximité d'un avaloir, la première plaque signalétique avec le message d'information *Ici commence la mer* ! Peu à peu, ce sont 800 plaques identiques qui seront installées sur l'ensemble du territoire intercommunal et principalement à Cannes où plus de 200 sont déjà mises en place. Un dispositif innovant de sensibilisation, porté par l'Agglomération Cannes Lérins qui s'inscrit dans la continuité de la campagne d'information contre les déchets jetés sur la voie publique initiée par la Mairie de Cannes et le Syndicat intercommunal de l'eau potable du grand bassin cannois (SICASIL) dès mars 2016. Ces 800 plaques en lave émaillée sont implantées près des avaloirs des eaux pluviales dans des zones de passage, aux intersections où l'on trouve des poubelles équipées de dispositifs pour mégots de cigarettes. L'objectif est de rappeler le cheminement des déchets de la terre à la mer, afin que chacun prenne conscience de l'impact qu'ils peuvent avoir sur l'environnement.

[Préserver la mer, la biodiversité marine et le littoral]

Assainissement : un nouveau contrat pour un meilleur service sans augmentation de prix

L'Agglomération Cannes Lérins a retenu la société Veolia Eau dans le cadre d'un nouveau contrat d'exploitation qui va encore renforcer la qualité du service de l'assainissement collectif et non-collectif dont elle a la charge. Son triple objectif : préserver l'environnement des cours d'eau et de la mer de la baie de Cannes Lérins, défendre les intérêts des contribuables et des usagers et accroître et fiabiliser la performance du service sans augmentation de prix. Des moyens supplémentaires sont ainsi mis en œuvre pour améliorer encore le fonctionnement du réseau de collecte et de transport des eaux usées et garantir tout dysfonctionnement et nuisance qui pourraient en découler. Le contrat inclut ainsi notamment la pose d'équipements supplémentaires, tels que débitmètres, capteurs de mesure de qualité, sondes mobiles de niveau d'encrassement et caméras. La télésurveillance 24h/24 et la capacité de pilotage en temps réel des infrastructures est ainsi renforcée. La fréquence des curages sera également optimisée en fonction des besoins. Des plans d'actions spécifiques sont, par ailleurs, intégrés dans le contrat sur des thématiques importantes pour les usagers telles que l'organisation de la gestion de crise et la lutte contre les odeurs.



Feux d'artifice : un nettoyage systématique des fonds marins

Le Palais des festivals et des congrès, organisateur du Festival d'art pyrotechnique de Cannes, est le premier Centre Européen de Congrès triplement certifié Qualité, Sécurité-Santé, Environnement, et qualifié en responsabilité sociétale. Son engagement éthique et responsable se traduit notamment par le nettoyage du plan d'eau et des fonds marins, réalisé à la suite de chaque tir de feux d'artifice. Deux étapes principales sont effectuées : en nocturne, à la suite du tir (ramassage des déchets flottants en surface par un bateau dédié au nettoyage en mer) et le lendemain, lorsque des plongeurs professionnels récoltent les objets lourds dans les fonds marins. La collecte est traitée par une entreprise spécialisée. Les feux d'artifice privés sont également nettoyés : un prestataire collecte et traite les déchets, l'ensemble étant payé par l'artificier.

Pelagos : Cannes engagée pour la protection des mammifères marins

La Mairie de Cannes est signataire de la charte Pelagos depuis 2011. Cet engagement a été reconduit en 2015. Cette charte engage la commune à participer à la préservation et la conservation des mammifères marins fréquentant le Sanctuaire Pelagos. Ce dernier est la concrétisation d'un accord international de 1999 entre l'Italie, Monaco et la France. Il permet de concilier le développement harmonieux des activités humaines avec la nécessaire protection des mammifères marins et de leur habitat.

Des posidonies protégées pour favoriser la biodiversité et lutter contre l'érosion

La Mairie de Cannes maintient les banquettes de posidonies sur les plages une partie de l'année. La posidonie est une plante à fleur marine protégée qui tapisse les fonds sous-marins, très présente dans le secteur Moure Rouge-Gazagnaire où ses feuilles mortes se déposent sur la plage. Ces dépôts naturels, aussi appelés banquettes de posidonie, sont la preuve de la richesse en herbier de notre littoral, et sont à la base d'une chaîne alimentaire pour de nombreux animaux (insectes détritivores, oiseaux...). Ils favorisent non seulement la biodiversité, mais constituent également un véritable amortissement contre les vagues assurant ainsi une protection de la plage contre l'érosion. Ce ne sont pas des déchets, et ils ne véhiculent pas non plus de maladies pour l'homme. Parallèlement, le nettoyage de ces mêmes plages est assuré toute l'année et les véritables déchets sont éliminés.



La Mairie soutient les recherches sur la protection de la mer et du littoral

La Mairie de Cannes a apporté son soutien en mai 2018 au projet d'observatoire de la biodiversité marine porté par l'association Naturdive, et a relayé l'appel à financement participatif lancé en septembre 2018 par le Conseil Scientifique des Îles de Lérins pour un projet de recherche sur les résidus médicamenteux sur le littoral côtier (voir page 17).

Une Charte qualité pour la baie de Cannes

Le 14 avril 2018, à l'occasion de la 21^e édition des Yachts du Cœur, le Maire de Cannes et l'association Ecomer ont signé la Charte de qualité de la baie de Cannes, présentée sous la forme des « dix commandements du plaisancier en baie de Cannes », dont un commandement lié aux bons gestes environnementaux. Une Maison des plaisanciers a été inaugurée le 26 octobre 2018 au cœur du Vieux Port.

DES ACTIONS INNOVANTES POUR DES PORTS PROPRES

Les ports de Cannes font l'objet d'un nettoyage et d'un entretien réguliers, avec notamment des mesures innovantes pour le port Canto, qui vient de recevoir la certification *Port propre*, et un port du Moure Rouge fraîchement dragué.

Des ports armés face au risque de pollution

Dès que le moindre risque de pollution maritime est détecté (liée à des hydrocarbures ou autres), un nettoyage ponctuel du plan d'eau portuaire est réalisé par la société Marinov. En cas de « petites » pollutions, les agents portuaires peuvent intervenir directement puisqu'ils disposent de matériel anti-pollution : barrages absorbant ou de confinement. En outre, pour faire face aux pollutions marines de plus grande ampleur, la passe du port Canto peut être entièrement fermée grâce à un grand barrage de confinement de 70 mètres afin d'empêcher toute propagation sur le littoral.



Des plaisanciers sensibilisés

Des actions de sensibilisation sont menées régulièrement auprès des plaisanciers des ports de Cannes : incitation au tri des déchets et à leur récupération aux points propres des ports, campagnes d'information, conférences, journées de l'environnement, distribution de documents, etc.

Jellyfishbot, un robot aquatique nettoyeur au port Canto

Le 3 juin 2018, à l'occasion de la Fête de l'environnement organisée dans le cadre de la Semaine européenne du développement durable, la Mairie de Cannes a doté le port Canto du Jellyfishbot, un robot marin nettoyeur électrique révolutionnaire qui ramasse les déchets flottants, une première dans les Alpes-Maritimes ! Ce robot radiocommandé collecte les déchets mais aussi les huiles et hydrocarbures sur des zones étendues et/ou difficiles d'accès. Il facilite et rend plus efficace le travail des agents portuaires qui, jusque-là, devaient récupérer les déchets manuellement. Intelligent, écologique, silencieux et passe-partout, le robot est équipé d'un filet qu'il tracte derrière lui pour récolter des macro-déchets, ou de lingettes absorbantes insérées dans le filet pour absorber les huiles et les hydrocarbures. Propulsé par trois moteurs électriques, il peut traiter une surface de 1 000 m²/h à une vitesse moyenne de 1 nœud/h.



Eaux usées : une station de pompage bientôt accessible aux plaisanciers

Une station de pompage des eaux usées sera prochainement accessible gratuitement aux plaisanciers du port Canto, à destination des navires de taille inférieure à 30 mètres.

Biohut : favoriser la biodiversité au port Canto

Le 4 juin 2018, la municipalité a installé dans le port Canto la première Biohut, une nurserie à poissons destinée à préserver la biodiversité en baie de Cannes. Fixée le long des quais et/ou sous les pontons, elle s'apparente à une cage en acier remplie de coquilles d'huîtres vides doublée d'une seconde cage de protection contre d'éventuels prédateurs et constitue un habitat artificiel où les larves de daurades, loups et autres espèces venues du large peuvent se nourrir et se développer. Le procédé, conçu et mis en place par la société Ecocéan, vise ainsi à la reconstruction des écosystèmes marins. Avec cette initiative, le port Canto bénéficie désormais de l'appellation « NAPPEX » mettant en lumière les sites portuaires exemplaires dans leur engagement pour favoriser la biodiversité. Au total, 44 structures Biohut ont été installées dans les eaux du port.



Des ports labellisés pour leur qualité environnementale

En février 2019, le port Canto a été certifié « Port propre », label qui valide quatre axes de performances environnementales : réalisation d'un diagnostic environnemental ; moyens mis en œuvre contre les pollutions chroniques et accidentelles ; formation des agents portuaires ; sensibilisation des plaisanciers. Le Vieux-Port de Cannes est quant à lui certifié ISO 14001 depuis 2011.

Le port du Moure Rouge dragué

La Mairie de Cannes a procédé au dragage du bassin portuaire du Moure Rouge afin de rétablir un tirant d'eau suffisant pour sécuriser et faciliter les manœuvres des usagers. Au fil des années, des sédiments marins et matériaux divers se sont en effet accumulés sur les fonds du port. Lancée mi-novembre 2018, l'opération a permis de retirer à ce jour environ 10 000 m³ de boue et encombrants. À terme, cela permettra d'ouvrir l'accès à des bateaux de tirant d'eau légèrement supérieur (voiliers quillards). Ce grand nettoyage, accompagné d'un confortement des quais abîmés par les effets de l'eau salée et de la houle, s'achève fin avril 2019.



[Préserver la mer, la biodiversité marine et le littoral]



© Jason deCaires Taylor



« Les niches et les recoins sombres des sculptures offrent des refuges pour les poissons et crustacés »



Jason deCaires Taylor et son œuvre *Man On Fire*, 2009, au Mexique.

Les Cannois muses d'un musée sous-marin

Après l'exposition photographique *Flux. L'univers sous-marin* de Jason deCaires Taylor, présentée au musée de la Mer en 2018, la Mairie de Cannes convoque à nouveau le travail du sculpteur, écologiste et photographe « aquatique ». Cannes va en effet devenir la première ville en France à héberger des œuvres immergées originales de l'artiste anglais. Réalisées à partir de moulages de visages de Cannois, ces pièces uniques et monumentales seront prochainement érigées sous l'eau, au large de l'île Sainte-Marguerite, dans un double objectif artistique et de protection de la biodiversité. Après le musée de la Mer, voici le musée sous la mer !

C'est une première en France : Cannes va devenir la première ville de l'hexagone à posséder et « exposer » des œuvres immergées de Jason deCaires Taylor, artiste environnemental présent dans les eaux de nombreux pays. À l'invitation du Maire de Cannes David Lisnard, le sculpteur, écologiste et photographe anglais a ainsi choisi le littoral cannois comme écrin pour ses prochaines sculptures. Ces dernières, qui seront plongées au large de l'île Sainte-Marguerite pour se métamorphoser peu à peu au contact de l'écosystème sous-marin, auront une autre originalité : elles auront des visages cannois. Du 2 au 4 juillet 2018, un « casting moulage » a en effet été organisé

au Fort Royal par la municipalité, en concertation avec l'artiste, afin de sélectionner les habitants qui feront « don » de leurs traits aux silhouettes réalisées par Jason deCaires Taylor, dans l'optique du futur musée sous-marin de Cannes. Il se composera de six sculptures de 2 m de haut et de 8 tonnes chacune, sur le thème du masque, en hommage au célèbre Masque de fer, incarcéré sur l'île durant onze années.

Des sculptures fondues dans l'écosystème

La beauté et la poésie de ces sculptures résident notamment dans leur nature évolutive puisqu'elles changent continuellement de physionomie avec le temps, se recouvrant d'algues, de coquillages et de coraux. Elles sont élaborées avec des matériaux de qualité marine à PH neutre. Chaque sculpture devient ainsi partie intégrante de l'écosystème local car leur texture rugueuse permet aux larves de corail de s'y accrocher et de prospérer, tandis que les niches et les recoins sombres offrent des refuges pour les poissons et crustacés. Installer dans la baie de Cannes des œuvres subaquatiques de Jason deCaires Taylor s'inscrit donc parfaitement dans l'objectif de préservation et de mise en valeur du site féérique des îles de Lérins souhaité par la Mairie de Cannes.

Les visages de Cannois, moulés par l'artiste en juillet 2018 sur l'île Sainte-Marguerite.



CSIL ET CPIE, ACTEURS IMPLIQUÉS DE L'ACTION ENVIRONNEMENTALE

Ces deux associations jouent un rôle majeur dans la démarche environnementale locale, et notamment dans la protection du littoral. Petit tour d'horizon...

Le CPIE, artisan du changement environnemental



Depuis 1986, le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) des îles de Lérins & Pays d'Azur s'est donné pour mission de valoriser les milieux naturels et agir au cœur des villes pour la préservation de l'environnement. Des actions d'éducation, sensibilisation, ingénierie, conseil et formation, menées par des intervenants de qualification scientifique auprès de tous les acteurs du territoire. Son champs d'action couvre de nombreux domaines tels que l'environnement marin et littoral, l'océanographie, la météorologie, la botanique terrestre, l'environnement aquatique, l'environnement urbain... Un projet associatif décrit les orientations et les axes stratégiques de développement pour cinq ans. « *Nous allons poursuivre la campagne Ecogestes Méditerranée, les classes de découverte, Objectif zéro déchet avec le Pays de Lérins (voir page 50), l'opération Bienvenue dans mon jardin au naturel, la campagne zéro déchet plastique en Méditerranée ...* », précise Jamila Poydenot, chargée de projets. LE CPIE accompagne également la candidature des îles de Lérins au Patrimoine mondial de l'Unesco portée par la Mairie de Cannes. « *Le*

patrimoine religieux, militaire, immatériel sous toutes ses facettes entre en résonance avec le patrimoine naturel et géologique, souligne le directeur Frédéric Poydenot. *Nous travaillons sur le patrimoine géologique et naturel du milieu marin* ». Le Méditerranoscope au Fort Royal de l'île Sainte-Marguerite (Point Info Biodiversité) permet à des milliers de visiteurs chaque année de découvrir la richesse de notre littoral et sa fragilité.

Rens. www.cpieazur.fr

Le CSIL, un grand observatoire de l'environnement

Créé en 1992 sous l'impulsion des chercheurs de l'Université de Nice Sophia Antipolis, de l'INRA d'Antibes et de la Mairie de Cannes, le Conseil scientifique des îles de Lérins (CSIL) a pour objectif de promouvoir la connaissance scientifique et technique dans le domaine de la protection et de la sauvegarde des milieux littoraux méditerranéens. « *Nos principales recherches visent à évaluer les effets des activités humaines sur la qualité des eaux littorales et sur la biodiversité*, précise la directrice Françoise Loquès. *Nous menons des études sur l'hydrobiologie, la biodiversité, les pollutions, la qualité de l'air et de l'eau... Nous avons notamment étudié la gestion des banquettes de posidonies en Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'impact des rejets des stations d'épuration sur les mers et les rivières... Un grand projet est en cours sur les résidus médicamenteux dans l'eau, et dans la chair des poissons et des moules* ».

L'association est également impliquée dans des activités de conseils et d'animation sur les problématiques environnementales : livrets pédagogiques sur les thèmes du sable, de la pêche, des posidonies, du coralligène et bientôt de l'innovation en mer, édités avec le Réseau Mer région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur... Des actions de communication sont menées auprès de tous les types de public. « *Une centaine de médecins et de professionnels de santé de la région ont été sensibilisés au fait que le littoral côtier est le réceptacle final des médicaments distribués. Nous allons aussi sensibiliser les pharmacies, les maisons de retraite... C'est l'occasion, par le biais de l'environnement, de faire passer un message de santé publique. Le projet est labellisé santé environnement par l'Agence Régionale de Santé et la région Sud* ». Pour aider à ces travaux, une campagne de financement est ouverte sur www.helloasso.com (rubrique associations/conseil-scientifique-des-iles-de-lerins).



Rens. www.csil.free.fr ou 04 92 99 22 40 / 06 21 23 90 12

Protéger la ville des effets du changement climatique

La tragédie meurtrière du 3 octobre 2015, d'une ampleur historique, a montré l'importance de la menace des phénomènes climatiques et la nécessité de prendre des mesures spécifiques pour mieux les affronter. Face aux inondations, au risque de submersion, mais aussi à l'ensemble des risques majeurs, David Lisnard a initié une vaste politique de gestion coordonnée qui a donné lieu à des actions concrètes pour protéger le territoire et son littoral ; un littoral qui fait l'objet de travaux et d'études approfondies pour limiter les conséquences des coups de mer et préserver ainsi sa pérennité et son attractivité.





[Protéger la ville des effets du changement climatique]

40 000 exemplaires du nouveau DICRIM (Document d'information communal sur les risques majeurs) ont été diffusés aux Cannois pour mieux les informer sur les différents risques auxquels la ville est exposée et des conduites à tenir. Son contenu est également disponible sur le site cannes.com.



74 000 opérations de nettoyage des avaloirs sont réalisées chaque année pour faciliter l'écoulement des eaux pluviales.

La prévention et l'action face aux RISQUES MAJEURS

Après la tragédie du 3 octobre 2015, la Mairie de Cannes et l'Agglomération Cannes Lérins ont multiplié les actions pour renforcer, coordonner et développer les dispositifs existants afin d'anticiper et limiter les risques majeurs, dont les inondations. Aménagement des espaces, alerte, sensibilisation ou encore adaptation des comportements : des mesures sont mises en œuvre sur tous les fronts pour protéger les habitants et le territoire communal.

Pour David Lisnard, Maire de Cannes et Président de l'Agglomération Cannes Lérins : « *La meilleure façon d'entretenir la mémoire, c'est d'agir* ». Si dès avril 2014 une compétence municipale « *Prévention des risques* » a été créée à sa demande, l'ampleur de la tragédie d'octobre 2015 a conduit le Maire de Cannes à lancer, dès le 10 novembre qui a suivi, une politique concertée de gestion des risques majeurs, réunissant représentants de l'État, de la Région, du Département, des communes et intercommunalités du bassin de vie, syndicats intercommunaux et Météo France pour travailler ensemble sur la problématique des inondations. Il a également initié la prise anticipée de la compétence de gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) par l'Agglomération Cannes Lérins. Une coordination nouvelle face également à tous les risques majeurs : crues éclair, incendie, risque sismique, transport de matière dangereuse, submersion et risques terroristes. « *Pour renforcer les territoires, à la fois par des dispositifs matériels et par des pratiques civiques, il faut engager des politiques publiques extrêmement puissantes dans la durée et qui jouent sur la complémentarité entre les services* », précise David Lisnard. Depuis trois ans, les moyens déployés pour faire face au risque inondation se déclinent autour de trois axes d'intervention : la sécurisation du territoire, le renforcement de l'alerte et le développement de la culture du risque, faisant de Cannes une ville pionnière en la matière, qui apporte son aide et son expertise aux communes sinistrées, comme ça a été le cas auprès des communes de l'Aude en octobre 2018, et qui s'enrichit du partage d'expérience, comme en témoigne le mémorandum signé entre le Maire de Cannes et le Maire de Shizuoka, au Japon, pour instaurer une collaboration contre les catastrophes naturelles et pour le développement durable.

Un territoire réaménagé et entretenu pour une meilleure sécurisation

Sans recourir à l'augmentation des taux d'impôts communaux, la Mairie de Cannes se consacre activement à la réparation et la sécurisation des équipements et lieux publics, notamment pour les infrastructures particulièrement exposées, comme l'école de La Frayère, où une passerelle a été construite afin de mettre en sécurité les écoliers en cas de fortes pluies. De nombreuses interventions ont par ailleurs été réalisées pour que le territoire soit mieux armé en cas de pluies diluviennes. À la demande de David Lisnard, le service propreté urbaine de la Mairie de Cannes a ainsi renforcé le nettoyage des avaloirs dans les secteurs les plus exposés, en complément de l'entretien

En 2018, 26 tonnes de macro-déchets ont été évacués des vallons et cours d'eau sur l'ensemble du territoire intercommunal pour éviter la formation d'embâcles (contre 9 tonnes en 2015).





David Lisnard, sur le terrain pour contrôler les travaux de réaménagement et de réparation des vallons abîmés par les crues, auxquels l'Agglomération Cannes Lérins a consacré 4,4 M€ en 2018.



Les batardeaux, des dispositifs qui retiennent l'eau en cas d'inondation, sont conseillés aux habitants des zones à risque.



200 plaques *Ici commence la mer* ont été mises en place à Cannes pour inciter le public au civisme.



Les enfants et personnels des écoles et crèches de Cannes et La Bocca ont effectué des exercices d'évacuation pour savoir comment réagir en cas d'inondations.

des réseaux réalisés par l'Agglomération Cannes Lérins. 74 000 avaloirs sont ainsi nettoyés chaque année sur l'ensemble de la commune (contre 41 000 en 2015). Les vallons et cours d'eau, qui jouent un rôle fondamental dans l'évacuation des eaux pluviales et avaient fait l'objet d'un plan d'actions spécifique dès l'élection de David Lisnard en 2014, sont au cœur d'un dispositif de prévention majeur orchestré par l'Agglomération Cannes Lérins. Au niveau des parties publiques, qui relèvent de la collectivité, près de 100 000 m² (contre 55 000 m² en 2015) ont été débroussaillés à Cannes. Mais il faut savoir que 70 % des vallons sont situés dans le domaine privé dont l'entretien incombe aux propriétaires riverains. Un accompagnement sur mesure est mis en place par l'Agglomération à leurs côtés grâce aux Déclarations d'intérêt général : une première en France. Ce dispositif actuellement déployé sur deux cours d'eau et deux vallons cannois permet à la collectivité d'intervenir en cas de carence d'entretien et ce, aux frais des propriétaires concernés. En 2018, plus de 2 500 lettres de rappel ont ainsi été envoyées leur rappelant leurs obligations et responsabilité en la matière.

À toutes ces opérations il faut ajouter les mesures prises pour maîtriser le développement urbanistique face au risque inondation, comme le nouveau PLU qui vient d'être arrêté par le Conseil municipal (voir page 35). Par ailleurs, la Commission européenne a retenu la candidature de la Mairie de Cannes pour le projet UNaLab (Urban Nature Lab). Objectif : améliorer la résilience climatique des villes, notamment la lutte contre les risques d'inondations, grâce à des solutions basées sur la nature. Un projet pour lequel la Mairie de Cannes est subventionnée à 100 %.

Et enfin, encore une fois dans le cadre d'une gestion concertée, co-produite et pro-active du risque, telle que l'a initiée David Lisnard, un PAPI - Programme d'Actions et de Prévention des Inondations - d'intention, a été signé en juillet 2017 et fédère pour la première fois l'ensemble des démarches déjà existantes sur le territoire pour réduire la vulnérabilité des communes. La première étape d'une stratégie globale qui s'échelonne sur trois PAPI successifs sur 18 ans, lesquels permettront de réaliser 135 millions d'euros de travaux, subventionnés à 60 %.

Alerter, sensibiliser les populations : des dispositifs renforcés

Parce qu'il est primordial de bénéficier de dispositifs performants d'alerte en temps réel, la Mairie de Cannes s'est dotée d'outils innovants, pour compléter le réseau de sirènes remis en service par l'État. 108 haut-parleurs ont ainsi été installés sur le territoire communal, dont 52 à La Bocca, et l'implantation de nouveaux appareils est à l'étude. Autre étude en cours : l'installation de

caméras dans les cours d'eau, de façon à pouvoir disposer d'un lien visuel et d'informations chiffrées sur les hauteurs d'eau. Un dispositif d'information par téléphone *Cannes Alerte* a été mis en place par la commune et la population a été incitée à s'inscrire via le site www.cannes.com. *My Predict*, une application mobile qui renseigne sur l'évolution des risques météo en temps réel est également un outil d'alerte innovant. L'Agglomération Cannes Lérins est par ailleurs pilote du projet européen RISQU'EAU dédié à la création d'un

système d'alerte adapté aux crues éclaircies, financé à 85 % par l'Europe. En matière de sensibilisation, la campagne *Ici commence la mer*, avec la pose, dès mars 2018, de plaques de lave émaillée près des avaloirs, rappelle au public le chemi-

nement des déchets de la terre à la mer, afin que chacun prenne conscience de l'impact qu'ils peuvent avoir sur l'environnement – 200 plaques ont déjà été installées à Cannes et 800 au total seront implantées sur le territoire intercommunal (voir aussi page 13). Une initiative percutante reprise par de nombreuses collectivités.

Une culture du risque intensifiée

Être mieux armé face au risque, c'est aussi le comprendre et adapter les comportements en conséquence. Pour intensifier la culture du risque auprès de la population, de nombreuses mesures ont été mises en place. Un nouveau DICRIM (Document d'information communal sur les risques majeurs) a été édité par la Mairie de Cannes et diffusé à 40 000 exemplaires en septembre 2018 via Cannes Soleil, les points municipaux ou encore les Syndics. Il est également téléchargeable sur le site www.cannes.com. Pour aider particuliers et commerçants situés en zone à risque à mieux se préparer face à la menace d'inondation, un bureau d'études, le cabinet Mayane, a été mandaté par l'Agglomération Cannes Lérins (voir page 22). Deux exercices « inondation » ont été réalisés en septembre 2016 dans les écoles et les crèches de La Bocca, et en octobre 2017 à Cannes-Centre. Les autres risques majeurs sont aussi concernés : en août 2017, un exercice « risque incendie » s'est déroulé dans la Croix-des-Gardes avec le SDIS. Un exercice « rupture barrage » a été organisé en septembre 2017 avec la Préfecture, EDF et les communes concernées et, pour la première fois en France, à l'initiative de David Lisnard, la Mairie de Cannes a procédé en octobre 2017, en collaboration avec le Centre d'alerte tsunami (CENALT), à un exercice de simulation d'alerte au tsunami, un test réalisé avec le Centre d'information pour la prévention des risques majeurs (CYPRES). Enfin, les 23 repères de crue installés au niveau des vallons de la Foux, des Gabres, du Riou et de la Frayère conservent la mémoire des intempéries du 3 octobre 2015. Pour ne pas oublier et continuer toujours à tirer les bons enseignements du passé.

« Pour renforcer les territoires, il faut engager des politiques publiques qui jouent sur la complémentarité entre les services »

PRÉVENTION DES INONDATIONS

un bureau d'études au service des habitants



Hydrologues, géographes, ingénieurs urbanistes, psychosociologues... Les experts du cabinet Mayane proposent une aide concrète et gratuite pour prévenir les risques inondations et aider les habitants des quartiers République et Camp Long, particulièrement touchés par la crue du 3 octobre 2015. Un dispositif, aujourd'hui étendu à La Bocca, mis en place par l'Agglomération Cannes Lérins et la Mairie de Cannes dans le cadre du Programme d'Action et de Prévention des Inondations (PAPI).

Le cabinet Mayane, c'est à la fois des expertises et des conseils, comme l'explique Eugénie Thaller, responsable du bureau d'études : « Nous proposons un diagnostic de vulnérabilité gratuit des habitations, hall d'immeubles et entreprises de moins de 20 salariés. Nous identifions les points de vulnérabilité, les solutions pour s'adapter, et les subventions auxquelles les habitants peuvent prétendre. Un rapport personnalisé et illustré leur est remis ». Deux types de mesures sont proposés : limiter l'entrée des eaux, sécuriser les personnes et réduire les dégâts. « La pose de batardeau (jusqu'à 80 cm de hauteur) sur les portes et fenêtres, l'occultation d'aération, des seuils dos d'âne, à l'entrée des parking souterrain, permet de limiter l'entrée des eaux. Pour la sécurité, un refuge peut être aménagé dans l'habitation avec un plancher hors d'eau accessible de l'intérieur et équipé d'un ouvrant. La pose de poteaux permet quant à elle de matérialiser les limites d'une piscine cachée par les eaux. »

Apprendre à s'organiser

Pour réduire les dégâts, plusieurs pistes sont envisagées : adapter son intérieur avec du carrelage, rehausser les prises électriques, utiliser une pompe pour réduire les délais de retour à la normale, installer un clapet anti retour sur le réseau d'assainissement pour empêcher les eaux de remonter... Des subventions peuvent être demandées à hauteur de 40 % pour un logement et 20 % pour les entreprises qui souhaitent s'équiper.

« On ne va pas rendre complètement étanche une maison, mais on va apprendre à s'organiser au mieux. Il faut apprendre à vivre avec le risque et responsabiliser les citoyens. Le dispositif est basé sur le volontariat. » Créé à l'origine pour sensibiliser les scolaires, le cabinet Mayane développe cette culture du risque. « On n'est pas toujours conscient qu'on peut être emporté par le courant, dès que de l'eau arrive seulement à la cheville ». Parmi les comportements à proscrire absolument : « Aller chercher la voiture dans le parking, ou ses enfants à l'école, où ils sont en sécurité. » Le dispositif est gratuit pour les bénéficiaires du quartier de la République jusqu'en octobre 2019. Fin 2018, il a été étendu à tout le secteur de Cannes La Bocca grâce à une permanence régulière au 2 rue de la Verrerie. Pour élargir encore la prévention au service des habitants.

➤ Rens. Cabinet Mayane

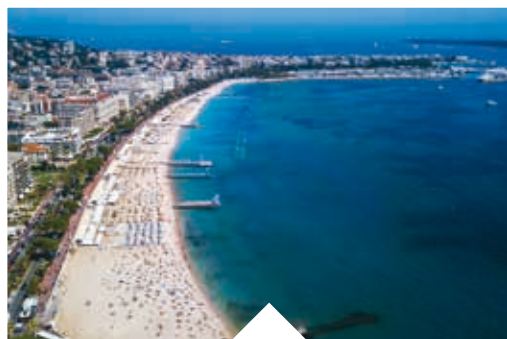
- Adresse : 23, rue Jean Haddad Simon à Cannes.
- Permanence d'informations et de conseil les premiers mercredis de chaque mois au 2 rue de la Verrerie, bureau n°5 à La Bocca (locaux d'Associations +)
- Tél. 04 22 46 11 85 ou diagnostic-canneslerins@mayane.eu

Jacob Emmanuel : « Les experts nous ont beaucoup aidés »

Jacob Emmanuel, gérant de l'agence Assurance et santé pro, 111 bd de la République, a bénéficié de l'expertise du cabinet Mayane : « Lors des inondations de 2015, le local du bas était rempli de 2,50 mètres d'eau. Dans l'entrée, l'eau est passée sous la porte, c'était impressionnant. Nous sommes restés trois mois fermés pour travaux. Les experts du cabinet Mayane nous ont beaucoup aidés. Ils sont venus faire un diagnostic et nous ont donné des conseils adaptés à notre situation : installer des batardeaux sur la porte d'entrée et des capots sur les bouches d'aération. Ils nous accompagnent pour notre demande de subventions. Nous sommes inscrits au système d'alerte pour recevoir les consignes de sécurité en cas de besoin. »



LES PLAGES ET LE LITTORAL PROTÉGÉS DES COUPS DE MER



La Croisette : des plages agrandies et mieux protégées

En 2018, la Mairie de Cannes a lancé le plus vaste programme d'embellissement et de réaménagement de la Croisette jamais réalisé depuis 1960. Parmi les actions mises en place, ses célèbres plages ont été considérablement agrandies. Pour atteindre 40 m de profondeur sur tout leur linéaire, elles ont bénéficié d'un apport de sable par voies maritime et terrestre d'environ 95 000 m³. Cet élargissement par réensablement a été réalisé sans aucune incidence environnementale puisque les plages de la Croisette sont artificielles : elles existent uniquement grâce aux apports de sable. Afin de réduire la hauteur des vagues avant qu'elles n'atteignent la plage et ainsi de limiter les coups de mer, une digue sous-marine en géotextile de 550 m avait auparavant été installée pour protéger les plages de la Croisette, de Zamenhof à Macé (non comprise). Immergée à 90 m du pied de plage, cette digue se décompose en quatre tronçons – des boudins remplis de sable pour un procédé plus écologique et moins dangereux qu'une digue en dur en enrochements.

Réensabler les plages du Moure Rouge et Gazagnaire pour contrer l'érosion

Pour préserver de l'érosion les plages du Moure Rouge et Gazagnaire, impactées par un recul du trait de côte depuis plusieurs années, la Mairie de Cannes a demandé en janvier 2019 une autorisation auprès des services de l'État afin d'y effectuer un réensablement de 1 500 à 2 000 m en juin 2019. Ces opérations, rendues complexes du fait de la présence d'herbiers de posidonies de grande qualité à proximité du littoral, seront réalisées en associant le Conseil Scientifique des îles de Lérins (CSIL) qui sera garant de la protection et de la sauvegarde des habitats sous-marins.



Des ouvrages pour préserver les plages du Midi

La Mairie de Cannes a attribué en 2018 un marché de maîtrise d'œuvre visant à mettre en place un système de protection efficace et pérenne des plages du Midi. Des plages particulièrement exposées, en raison de leur grande profondeur près du rivage, aux aléas et conditions météorologiques. Plusieurs types de dispositifs sont envisagés et tiendront compte de la préservation des herbiers et autres espèces protégées existantes au large. Après obtention des nécessaires autorisations de l'État et lancement de l'enquête publique en 2020, les travaux pourraient débuter à l'automne 2021. Dans l'attente, les plages du secteur Jean-Hibert-boulevard du Midi-Louise Moreau sont réensablées chaque année, et ont bénéficié en juin 2018 d'un apport de 5 300 tonnes de sable ainsi que de 1 900 tonnes supplémentaires pendant la saison estivale sur le boulevard du Midi-Louise Moreau entre les kiosques 26 et 29 et les kiosques 20 et 22, ainsi que sur la plage des Rochers.

Laubeuf : une digue bientôt confortée et sécurisée

En octobre 2018, la Mairie de Cannes a débuté un vaste chantier de réfection et de confortement des digues Laubeuf et du Large, lesquelles protègent le Vieux Port de Cannes. Les travaux, menés en partenariat étroit avec la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) Nice Côte d'Azur et l'Agglomération Cannes Lérins, ont pour double objectif d'anticiper et de limiter le risque de submersion marine du site, mais également d'offrir à terme un bel espace de promenade panoramique. Pour renforcer l'ouvrage, les enrochements naturels situés autour de la digue sont remplacés par quelque 4 500 acropodes, des blocs en béton armé extrêmement solides de neuf tonnes chacun – fabriqués à La Bocca – destinés à faire office de brise-lames. Un mur de renvoi de houle (chasse-mer) sera également édifié le long de la jetée (jusqu'à l'ancien phare) pour protéger parking et infrastructures portuaires. L'opération, menée dans le respect de la protection de l'environnement marin (voir page 13), a été divisée en trois sections, afin de limiter l'impact sur l'activité touristique et économique du site : la première phase (consacrée au musoir et à l'hélistation) s'achève fin avril 2019, la phase 2 (digue du Large) s'étalera entre octobre 2019 et avril 2020, tandis que la phase 3 (digue Laubeuf, parking et épi) est prévue entre octobre 2020 et avril 2021.

Cannes cultive son jardin

Cannes ville verte ? Assurément ! Et ville jardin ! Couleur nature : celle qui s'épanouit - avec une touche de jaune mimosa - sur la colline de la Croix-des-Gardes, foisonne dans le cadre enchanteur et historique des îles de Lérins ou s'apprivoise en terre agricole au cœur de la Basse vallée de la Siagne. Couleur verdure aussi, au gré des squares et jardins qui fleurissent à travers la ville sous l'impulsion de la municipalité conformément au projet de mandat de David Lisnard. Des espaces sanctuarisés pour les uns, développés pour les autres, dans le souci permanent de les valoriser, de les entretenir de façon durable et de favoriser la biodiversité.





DES ESPACES VERTS DÉVELOPPÉS, UN ENTRETIEN ÉCOLOGIQUE ET ÉCONOME

Création et rénovation de squares, réalisation de jardins familiaux, protection et valorisation des espaces naturels, aménagement de jardins secs, gestion centralisée de l'arrosage, sylvopastoralisme... Cannes, labellisée 4 fleurs, cultive le goût des oasis de verdure, aménagées ou naturelles, et les entretient soigneusement grâce à une gestion économe et respectueuse de l'environnement.

4 fleurs pour Cannes

Cannes a obtenu en novembre 2018 le renouvellement de son label 4 fleurs. Avec ses 102 hectares d'espaces verts urbains, ses 95 hectares d'espaces verts naturels débroussaillés, ses 15 000 arbres, ses 24 jardins publics ou encore ses 7 500 m² de massifs de fleurs ; la ville recèle mille trésors qui ont séduit le jury du Conseil National des Villes et Villages Fleuris.



Un Festival qui célèbre les jardins

À l'occasion de la 2^e édition du Festival des Jardins de la Côte d'Azur, organisé du 30 mars au 28 avril 2019, Cannes accueille trois créations paysagères éphémères réalisées par des professionnels plus un jardin éphémère « hors concours » réalisé par les services municipaux. La thématique retenue est *Rêves de Méditerranée*. Comme pour la première édition en 2017, le jardin de la Villa Rothschild a été choisi par la Mairie de Cannes pour recevoir la manifestation.

Plan Squares : cinq squares créés en cinq ans

Les squares sont de véritables jardins au cœur de la ville. À la demande de David Lisnard, soucieux d'augmenter, de préserver et de valoriser ces espaces de verdure, de détente et de jeux pour les enfants, la Mairie de Cannes a engagé plusieurs opérations de création, de rénovation et d'embellissement.

Afin de prioriser les besoins et de définir les actions à mettre en œuvre dans chaque square, un Plan Squares a ainsi été élaboré en 2016. Plus de 2 millions d'euros ont été engagés dans ces opérations, qui ont vu fleurir de nouveaux lieux de repos bucoliques et ludiques comme notamment les squares du Gallia, Mallarmé, Bergia, Cassin et Mistral.



Des jardins familiaux et partagés pour manger mieux et moins cher

Les jardins familiaux sont des parcelles de terrain mises à la disposition des habitants et associations par la municipalité. Ils leur permettent de profiter de leur production maraîchère et donc de produits de qualité pour un prix de revient minimal. Les jardins sont attribués selon des critères précis, dont les ressources, la composition familiale, les connaissances en jardinage, etc. Les familles doivent cultiver les jardins avec des engrais naturels et non polluants. Seules les cultures potagères sont autorisées, sur des parcelles allant de 50 à 100 m² environ. À Cannes, quatre sites regroupent 93 parcelles : les jardins familiaux de l'Estérel (sept jardins sur 800 m²) ; de Font-de-Veyre (27 parcelles sur 2 200 m²) ; du Périer (11 jardiniers cultivent ce site sur 1 681 m²) et enfin les jardins familiaux de la Basse vallée de la Siagne, inaugurés en 2014 (48 parcelles sur 7 000 m²). Six jardins partagés sont gérés par des associations ou habitants de quartiers : trois à Ranguin (gérés par la MJC centre social Cœur de Ranguin, l'ITEP Mirabel et le club Bel Âge du quartier) ; deux à la Basse vallée de la Siagne (l'un géré par Parcours de femmes, l'autre par les AVF) et un aux Vallergues, géré par l'Atelier du Zéro Six (voir page 31). Ce sont des espaces verts cultivés, des lieux de vie ouverts sur le quartier qui favorisent les rencontres et permettent de bénéficier de produits frais à moindre coût !

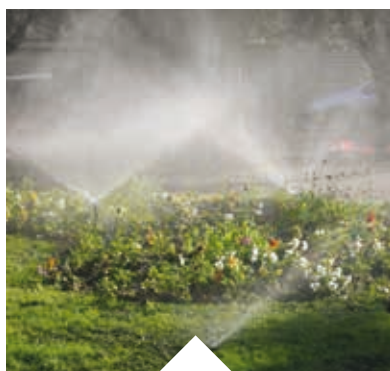


La Croix-des-Gardes, poumon vert protégé

Avec les îles de Lérins, la Croix-des-Gardes est surnommée le poumon vert de Cannes. Un espace naturel de 80 hectares, qui offre aux promeneurs une vue à 360° sur Cannes, totalement sanctuarisé par la Mairie de Cannes (voir page 35) et qui a bénéficié d'aménagements respectueux de son environnement avec notamment l'installation d'un parcours sportif ludique dans le cadre du programme *Cannes capitale du sport en plein air*. L'entretien du site respecte ses spécificités et son identité. C'est en effet le berceau de la culture du mimosa qui a contribué au rayonnement de la ville dès le XIX^e siècle. Abandonnée au milieu du XX^e siècle, cette culture à grande échelle a laissé place au mimosa spontané au caractère invasif, contre lequel la plantation d'une mimosaie cultivée conduite par un professionnel a permis de lutter tout en faisant revivre cette activité agricole traditionnelle. L'eucalyptus, autre espèce patrimoniale du site, fait l'objet d'un partenariat avec un exploitant afin de récolter le feuillage. Pour entretenir naturellement les lieux, la Mairie de Cannes a mis en place dès 2015 une expérience de sylvopastoralisme, pâturage en milieu naturel permettant notamment d'enlever l'herbe, de ralentir la pousse des broussailles et donc de limiter les départs de feu, opération menée par les ânes du parc. Riri et Fifi, le couple parental, ont donné naissance à Gulli et Happy et, en octobre 2018 à Ignace. De vraies mascottes que le grand public a pu découvrir lors de la Grande Fête de la Croix-des-Gardes, initiée par la municipalité en 2018 et dont la deuxième édition, le 3 février 2019, a rassemblé près de 1 300 visiteurs.

Des ruches pour favoriser la pollinisation

Des ruches en hivernage ont été installées par la Mairie de Cannes à la Croix-des-Gardes, à la Villa Domergue et dans la Basse vallée de la Siagne. La présence d'espèces mellifères en hiver et la floraison précoces des fleurs au printemps font en effet de ces lieux des espaces très prisés pour les apiculteurs. En contrepartie les abeilles rendent un service écologique gratuit et indispensable, la pollinisation.



Gestion centralisée de l'arrosage : 20 % d'eau économisée

Pour assurer l'arrosage des espaces verts de la commune, la Mairie de Cannes a mis en place depuis le début de l'année 2019 une gestion centralisée qui permet d'assurer un réel contrôle et d'adapter automatiquement les temps d'arrosage en réponse aux variations de l'environnement (changement climatique, rupture de canalisation). Un système flexible qui permet une économie d'eau de 20 %, ainsi qu'un gain de temps important, en réduisant les interventions physiques sur site.



Protéger la biodiversité avec des hôtels à insectes

La Mairie de Cannes a installé un hôtel à insectes dans la Basse vallée de la Siagne et quatre autres dans le nouveau square Mallarmé inauguré au Petit Juas, dans le square du Mont Chevalier, ainsi que dans les jardins de la Roseraie et du square de Verdun. Ces structures favorisent la survie en hiver des insectes et autres arachnides bénéfiques pour l'écosystème et la biodiversité.

Une gestion naturelle des espaces verts

À Cannes, pour aménager et entretenir les espaces verts, la Mairie privilégie une végétation adaptée à la sécheresse ; le paillage afin de réduire l'évaporation de l'eau du sol et les plantes adventices ; des substrats enrichis de rétenteur d'eau ; des engrais organiques plutôt que des engrais minéraux ; des engrais ou amendements avec label biologique et des apports raisonnés ; des techniques préventives et alternatives pour limiter l'utilisation de produits phytosanitaires, et la lutte biologique contre les maladies et insectes ravageurs.



[Cannes cultive son jardin]

Ambiance campagnarde dans la Basse vallée de la Siagne à La Bocca. L'agriculture prospère, les jardins fructifient et la nature s'épanouit. Un petit havre de paix sanctuarisé par la Mairie de Cannes où il fait bon flâner, jouer ou s'entraîner. Bientôt, à l'initiative de la municipalité, un nouveau complexe dédié aux sports et loisirs complétera ce tableau idyllique que tout le monde peut découvrir et qui s'est un peu plus dévoilé grâce au nouveau rendez-vous *Cannes Champêtre*, dont la deuxième édition aura lieu le 16 juin. Pour un nouvel art de vivre dans la ville.



BASSE VALLÉE DE LA SIAGNE

UNE TERRE AGRICOLE ET DE LOISIRS



Les 48 jardins familiaux du site réunissent les adeptes d'une culture bio et raisonnée dans un esprit convivial.

La Basse vallée de la Siagne compte plus de deux kilomètres de chemins piétons, pistes de jogging et de randonnée aménagés par la Mairie de Cannes.



Sur un terrain de 75 hectares, la Basse vallée de la Siagne étend son poumon vert. Un espace naturel, protégé dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme de la Mairie de Cannes (voir page 35) et désormais dédié à l'agriculture, aux sports et aux loisirs des familles. « C'est tout un art de vivre dans la ville que nous créons ici, avec une belle ouverture aux familles, a déclaré le Maire de Cannes David Lisnard. Nous y avons créé des jardins familiaux, un jardin partagé – animé par l'association *Parcours de Femmes* – des sentiers de promenade, un parcours de sport nature en plein air... et bien sûr, nous avons favorisé l'installation d'agriculteurs. Faire référence à Cannes en tant que ville agricole peut étonner, mais c'est avant tout une vision de l'avenir qui donne la part belle à ceux qui font fructifier la terre. Les agriculteurs sont au cœur de notre démarche. Une démarche pertinente en termes d'aménagement du territoire, écologiquement mais aussi économiquement pour les exploitants installés sur le site qui s'inscrivent dans un véritable écosystème local en fournissant notamment les cantines cannoises en produits frais. » Avec le berger Pierry Estève, la Basse vallée de la Siagne compte six exploitants agricoles : maraîchers, jardiniers, apiculteur, producteurs de graines germées, de spiruline et éleveur d'ovins se partagent 48 hectares de zones agricoles, soit 70 % de la surface totale du site. Des productions biologiques ou raisonnées pour le plus grand respect de l'environnement.



Le berger Pierry Estève et son troupeau d'une trentaine d'ovins, des Mouréous, auquel il se consacre avec passion et dévotion.



Place aux sports et aux loisirs

En ce qui concerne les 20 hectares d'espaces naturels restants, la Mairie de Cannes nourrit de belles ambitions, orientées « sports et loisirs », à l'image de l'aire cyclable et des 2,1 km de cheminements piétons pour la promenade et la course à pied déjà existants. Dans le détail, le projet prévoit ainsi 2 hectares consacrés aux loisirs et à la détente, dans un esprit très familial, ainsi que 5 hectares consacrés à la pratique sportive. Cela se concrétisera, notamment, par l'aménagement et l'exploitation d'un complexe sportif de plein air pour la pratique du football à cinq (plusieurs terrains seront créés), du padel (sport de raquette dérivé du tennis), d'une zone de jeux et d'activités pour enfants, d'une zone d'accueil du public avec salle de restauration rapide, terrasse... Une offre accrue d'activités qui incitera sans doute le public à se réapproprier ce merveilleux site de promenade et de loisirs. En attendant, à terme, la création d'une ferme pédagogique.



« C'est tout un art de vivre dans la ville que nous créons ici »



Nagualma développe l'aquaponie

Des poissons pour cultiver, et des plantes pour purifier l'eau : tel est le concept de Nagualma, une ferme spécialisée dans l'aquaponie. Un système de culture hors sol alimenté par l'eau de poissons d'élevage. « *Les poissons génèrent des déchets qui sont filtrés et convertis en sels minéraux et nutriments pour alimenter les plantes, précise Jérôme Colas des Francs (photo), co-gérant avec Rudy Cubera-Dunesme. L'eau est filtrée par les racines et retourne aux poissons, propre.* » L'aquaponie permet de se séparer des engrais chimiques, nécessaires à la culture hors sol. « *Au lieu de rajouter des engrais on ajoute l'élevage des poissons au circuit fermé d'eau.* » Le système offre une économie d'eau exceptionnelle. « *Par rapport à la culture en terre, on fait une économie d'eau d'environ 90 à 95 %.* » Un nouvel arrivage de carpes juvéniles a récemment rejoint les 4 bassins de 6 mètres cubes d'eau. « *Nous les amènerons à maturité en deux ans environ. Nous allons peut-être réserver un bassin à l'élevage car l'approvisionnement en poissons d'eau douce est très compliqué dans le sud de la France.* »



L'exploitation permettra de mieux connaître l'aquaponie et développer un véritable savoir faire. « *Les différentes interactions ne sont pas encore bien comprises. Il n'existe pas encore de norme ou de labels valorisant l'aquaponie. Pour l'installation et l'équipement, nous avons tout fabriqué nous mêmes. C'est un prototype à échelle commerciale. Nous testons toutes les méthodes de cultures hors sol : culture verticale avec des tours, pyramidale en A-frame ou planes sur des tables.* » Expérimenté sur une petite surface, le concept permettra de développer et équiper des espaces de production et de vente plus grands. Courgettes, tomates, salades et autres légumes et fruits pousseront bientôt sur toute la surface d'exploitation. L'entreprise pourra ensuite concevoir et commercialiser des systèmes en aquaculture et hydroponie.

Rens. sur Instagram Nagualma ou 06 64 25 69 53 / 07 85 43 02 97

Concentration de vitalité chez Lenoir Azur Spiruline

Dans la Basse vallée de la Siagne, Geoffroy Lenoir (photo) développe sa propre production de spiruline. Une denrée qui cumule richesse nutritive et économie d'énergie. « *C'est un super aliment, estime cet ancien biologiste. Elle contient 60 à 70 % de protéines (trois fois plus que le bœuf), des antioxydants, des acides aminés, toutes les vitamines sauf la C, et 18 fois plus de fer que les épinards. Sa culture requiert dix fois moins d'eau que n'importe quelle autre culture !* » Un atout non négligeable pour cet ancien ingénieur marketing spécialisé dans les énergies renouvelables au Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) de Grenoble. La spiruline est cultivée dans de grands bassins d'eau de 450 m². « *C'est une sorte de vie primitive appelée cyanobactérie (entre l'algue et la bactérie). Elle vit de photosynthèse et prospère naturellement dans les lacs salés et alcalins des régions chaudes du globe comme l'Inde ou le Pérou. Elle est ensuite séchée à basse température pour conserver ses valeurs nutritives, puis transformée en paillettes ou en poudre* ». Culture, récolte, déshydratation, transformation, conditionnement... Chaque étape de la production est réalisée dans la ferme, manuellement ou avec de petites machines. « *Un mètre carré produit environ un kilo de spiruline par an. Mon objectif est d'atteindre 600 mètres carrés de bassins* ». En 2019, l'exploitation devrait produire environ 350 kilos. « *Nous vendons 80 % de la production en vente directe, 10 % par correspondance et 10 % en vente indirecte chez des commerçants* ». Un bon départ pour la nouvelle activité. « *La Mairie de Cannes m'a beaucoup soutenu dans mes démarches d'installation et dans la communication. 500 personnes sont venues lors de la journée Cannes Champêtre* ».

Rens. 06 16 81 53 92 - www.laspiruline.fr



Cannes Champêtre, une journée découverte le 16 juin pour un retour aux sources

Après le succès de la première édition le 10 juin 2018, Cannes Champêtre reviendra le 16 juin prochain pour une journée découverte autour du thème de l'agriculture urbaine et de la biodiversité, organisée par la Mairie de Cannes avec l'association Méditerranée 2000. Chacun pourra à nouveau apprécier la richesse de la Basse vallée de la Siagne, rencontrer les professionnels locaux, déguster ou acheter leurs produits. Une promenade aménagée de plus de 2 km offrira en outre un agréable parcours champêtre permettant de partir à la découverte de la zone agricole et de ses nouvelles activités. Au programme également, des ateliers ludiques et interactifs : jeux en bois, ferme pédagogique, ateliers créatifs à partir d'objets naturels ou de récupération, remplissage de l'hôtel à abeilles, visite des jardins familiaux, stand photo avec décor champêtre, ateliers de plantation et de semis, etc. Sans oublier de nombreuses surprises !

La Basse Vallée de la Siagne : un espace naturel de 5 hectares protégé et valorisé

- 2,1 kilomètres de chemin piéton, piste de jogging et de randonnée (piste N°13)
- Un grand pré avec des tables de pique-nique
- 5 agriculteurs (maraîchage, apiculture, production de graines germées, de spiruline, aquaponie)
- Un berger
- Un hôtel à insectes
- Un verger de 142 arbres fruitiers
- 48 jardins familiaux
- Un aménagement cyclable
- Un jardin d'insertion partagé
- Un parcours d'interprétation avec panneaux d'information ludiques
- 3 terrains de dressage canin
- À venir : un complexe de loisirs avec un terrain de football à 5, un terrain de padel, une aire de jeux pour enfants et un espace d'accueil du public, dans le plus strict respect de l'environnement.



[Cannes cultive son jardin]



Collecte familiale et amicale sur les îles de Lérins.



Marc Wislez, directeur de l'Atelier du Zéro Six.

Atelier du Zéro Six : « Nos olives valent de l'...huile »

Après les jardins partagés, les balades urbaines, les pique-niques... l'Atelier du Zéro Six partage les oliveraies de la ville... pour en tirer une huile bien de chez nous. Une idée durable de l'association mise en œuvre avec le soutien enthousiaste de la Mairie de Cannes. Plus de 20 litres ont été produits lors de la dernière collecte organisée sur les îles de Lérins.

« La récolte des olives permet aux habitants de se ré-approprier l'olivier et les espaces plantés d'oliviers, note le directeur de l'association Marc Wislez. L'olivier est un arbre central dans l'histoire et la géographie méditerranéenne. Il a perdu sa place en ville. L'objectif est de susciter la redécouverte de cet arbre, son existence omniprésente dans le paysage, sa proximité et son potentiel humain ».

Un vecteur de lien social

Les rencontres se multiplient au pied des arbres, pour la collecte, la taille des arbres, les dégustations, les repas, ou les ventes caritatives... Une belle récolte a eu lieu sur les îles de Lérins, en novembre 2018. Armés de filets

et de peignes, une vingtaine de participants ont ramassé des dizaines de kilos d'olives. Les conditions idéales pour une bonne récolte : « Un hiver froid et un été chaud et sec, de la pluie en mars-avril. Un hiver doux et un été pluvieux attirent le problème de la mouche. » « C'est la première fois qu'on nous demande l'autorisation domaniale, raconte Éric Tassone, technicien de site ONF. Sinon, ce sont les oiseaux qui mangent les olives ! Les oliviers sont rarement taillés. Les bénévoles de l'Atelier du Zéro Six viendront les entretenir ». Les plus courageux sont ensuite allés à la pêche aux oursins avant de partager un bon pique-nique. Les olives ont été amenées au moulin pour la trituration, puis redistribuées sous forme d'huile d'olive aux participants.

Depuis 2015, la Mairie de Cannes met à disposition de l'association une oliveraie de 95 arbres au sommet de la Croix-des-Gardes. Des oliveraies partagées ont été créées dans une dizaine d'écoles de plusieurs communes. Chaque année, 200 à 300 enfants et 30 à 40 familles collectent et se forment à la taille de l'olivier. L'occasion d'acquérir un véritable savoir-faire. « Ils pourront poursuivre la collecte de manière autonome sans l'accompagnement de l'association. À terme l'objectif est de créer de fait des « oliveraies partagées » publiques et privées, des vergers d'oliviers entretenus par des habitants. » Autre atout et pas des moindres : une alimentation saine, à moindre coût. On connaît les qualités gustatives et nutritionnelles de cette huile ancestrale. « Le but est d'attirer l'attention des enfants et adultes sur les aspects liés à la diététique de l'huile d'olive et des corps gras. »

« Les jardins partagés, c'est une philosophie »

Autre atout et pas des moindres : une alimentation saine, à moindre coût. On connaît les qualités gustatives et nutritionnelles de cette huile ancestrale. « Le but est d'attirer l'attention des enfants et adultes sur les aspects liés à la diététique de l'huile d'olive et des corps gras. »

Jardins et partage

Côté jardin, l'Atelier du Zéro Six continue de faire pousser des trésors de légumes dans les jardins partagés des Vallergues. L'association accueille à présent une cinquantaine de familles adhérentes. « C'est formidable, s'exclame Nathalie, membre depuis juillet 2018. On rencontre plein de gens sympas. Il y a une ambiance authentique et beaucoup de solidarité. » Les adhérents du centre familial Charles Vincent, la Ruche, la CAF, les élèves du collège des Vallergues ou de l'école Vial viennent eux aussi, régulièrement, profiter des bienfaits du jardinage. L'association a reçu le Prix des lumières pour le cadre de vie et renouvellement urbain. « Les jardins partagés, c'est une philosophie, des moments de partage, de découverte et de travail concret de la nature », résume le président Serge Guyomarch.

➤ Rens. www.atelierduzerosix.org

Petits et grands se retrouvent dans le jardin partagé des Vallergues.



Favoriser un urbanisme durable et économiser les ressources

Le développement harmonieux de Cannes, à court, moyen et long termes, est l'un des enjeux majeurs du projet de mandat de David Lisnard. L'objectif de chacune des actions engagées par la municipalité depuis cinq ans est d'améliorer la qualité de vie des habitants, les services publics, l'attractivité de la ville tout en protégeant les espaces naturels tels que les îles de Lérins ou la Croix-des-Gardes, véritables trésors de notre territoire, en préservant et en valorisant notre patrimoine et notre identité, notre mode de vie. Le tout, dans une recherche constante de solutions, d'innovations, pour concilier écologie et économies, et donc protection des ressources énergétiques comme des contribuables.





LES ÎLES DE LÉRINS SANCTUARISÉES

Joyaux du patrimoine naturel cannois, les îles Sainte-Marguerite et Saint-Honorat font l'objet de mesures de protection renforcées de la part de la municipalité qui a présenté leur candidature au patrimoine mondial de l'UNESCO.



Nouveau PLU : les îles de Lérins protégées de toute construction nouvelle

La sanctuarisation du patrimoine naturel et historique de Cannes constitue l'un des actes majeurs du nouveau Plan Local d'Urbanisme, dont la révision a été engagée par David Lisnard dès 2014 et présentée au Conseil municipal le 11 février dernier (voir page 35). C'est ainsi que toute construction nouvelle sera interdite sur les îles de Lérins.

Sainte-Marguerite : rénovation complète des deux débarcadères

Face à l'absence d'entretien par l'État concernant le domaine public maritime, la Mairie de Cannes a lancé fin 2018 la réhabilitation complète des deux principaux pontons de l'île Sainte-Marguerite (20 000 personnes accueillies chaque année), ainsi que la requalification de l'ensemble du périmètre d'arrivée. La première phase des travaux – la réédification du ponton « Chanteclair » (n°2), du quai d'accueil et du débarcadère – se déroulera jusqu'en avril 2020. Celle du ponton « Saint-Anne » (n°3), moins altéré, ainsi que la réalisation d'un chemin côtier et d'une voie pour les personnes à mobilité réduite sont programmées d'octobre 2020 à avril 2021. Une structure flottante provisoire a été installée pour permettre aux navires de s'amarrer durant les travaux.

L'écolabel européen Hébergement touristique du Fort royal de l'île Sainte-Marguerite renouvelé

L'écolabel européen Hébergement touristique du Centre international de séjour du Fort Royal de l'île Sainte-Marguerite, géré par l'association Cannes Jeunesse, a été renouvelé en septembre 2018. Une distinction qui récompense la contribution active du site à l'utilisation de sources d'énergies renouvelables, aux économies d'énergie et d'eau, à la réduction de production de déchets et à l'amélioration de l'environnement local.



© Marie Cannes Avis Dron

UNESCO, SMILO, comité insulaire : objectif protection et valorisation

Annoncée dès le printemps 2015, la candidature des îles de Lérins au patrimoine mondial de l'UNESCO a été présentée à la demande de David Lisnard pour « protéger et valoriser le patrimoine naturel, culturel et spirituel de notre ville ». Dans cette optique, la municipalité s'est rapprochée de partenaires internationaux, comme le projet ISOS, qui consiste à la préservation du patrimoine naturel et culturel des petites îles, ou l'association SMILO (Small Islands Organisation), qui accompagne et soutient des projets liés aux petites îles en France et dans le monde. Du 11 au 13 décembre 2018, ces deux partenaires étaient à Cannes pour réaliser des ateliers techniques sur la protection et la valorisation du patrimoine insulaire. Afin d'être labellisées « petite île durable » par l'association SMILO, les îles de Lérins doivent en outre réaliser un plan d'actions stratégiques, et la mise en place d'un « comité insulaire » en est une étape obligatoire. Il regroupe l'ensemble des gestionnaires et parties prenantes des îles de Lérins : DRAC, DDTM, Agglomération Cannes Lérins, les transporteurs, les restaurateurs, la résidence privée du Grand Jardin, Cannes Jeunesse, l'ONF, le CPIE, l'association les amis des îles, le SDIS, la communauté monastique ainsi que les services municipaux. Le comité insulaire sert à mettre à niveau les connaissances des usagers et gestionnaires du territoire dans l'objectif d'avoir une démarche de gestion concertée dans le cadre des candidatures UNESCO et SMILO.

David Lisnard obtient la suspension de la procédure de vente de la parcelle de l'île Sainte-Marguerite

Dans une lettre reçue le 17 mai 2018, le Maire de Cannes a obtenu du Premier ministre Édouard Philippe la suspension de la procédure de vente par l'État du terrain abritant la base nautique du Batéguier Florence Artaud, sur l'île Sainte-Marguerite. Le Premier ministre a retenu les arguments de la Mairie de Cannes en faveur de la préservation environnementale et de l'usage public de la parcelle, répondant ainsi favorablement aux nombreuses interventions de David Lisnard, appuyées par la mobilisation massive de Cannois (via une pétition en ligne) et de personnalités.



Un nouveau Plan Local d'Urbanisme TRÈS PROTECTEUR POUR CANNES

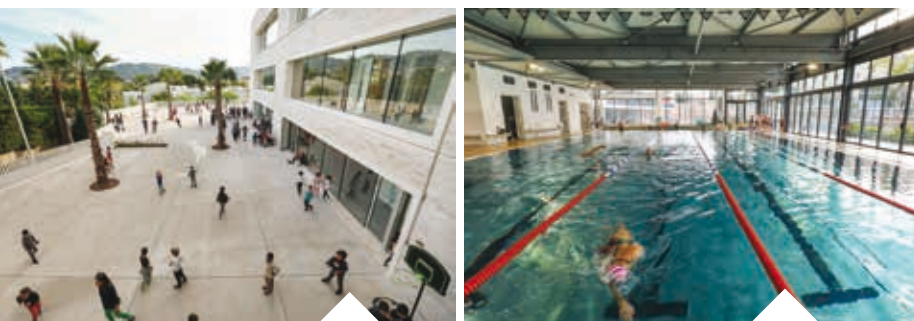
Le nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU), dont la révision a été lancée dès 2014 à l'initiative de David Lisnard, vient d'être arrêté par la Mairie de Cannes. Ce document majeur pour l'avenir de la ville concilie désormais sa protection et la nécessité de développer son attractivité tout en garantissant la qualité de vie de ses habitants.

« Ce nouveau PLU très protecteur est la concrétisation de notre vision d'avenir pour Cannes. Il préserve et valorise notre patrimoine bâti et naturel tout en garantissant un développement urbain raisonnable, mesuré et équilibré. » Pour David Lisnard, l'arrêt du nouveau Plan Local d'Urbanisme, voté à l'unanimité lors du conseil municipal du 11 février dernier, marque une étape importante dans le déroulement méthodique de son projet de mandat. Dès son élection en 2014, le Maire de Cannes a en effet souhaité lancer la révision du PLU afin d'établir de nouvelles règles de construction assurant à la fois une meilleure protection du patrimoine historique et naturel ainsi qu'une modernisation de la cité, en parfaite adéquation avec ses engagements pris devant les Cannois. Le nouveau PLU repose donc sur deux grandes ambitions : d'une part, défendre la qualité de vie des habitants et l'identité provençale de Cannes en préservant et protégeant ses espaces naturels et bâtis remarquables, et en réparant les erreurs urbanistiques du passé ; d'autre part, développer l'attractivité d'une ville à taille humaine mais ouverte sur le monde, tournée vers la nouveauté, l'innovation et la créativité. La sanctuarisation des lieux emblématiques de Cannes (îles de Lérins, Croix-des-Gardes, Californie, Suquet, Pointe Croisette et Basse vallée de la Siagne) constitue ainsi un acte essentiel de ce nouveau document, dans lequel les zones agricoles et naturelles progressent de 65 hectares ! Des constructions limitées, avec hauteurs raisonnables et adaptées seront possibles dans les autres secteurs tels que le Petit Juas, Broussailles, Picaud ou Devens, si le caractère des lieux est respecté. Cannes sera également tournée vers l'avenir grâce à un renouvellement urbain ciblé et intégré aux quartiers, comme sur Prado-République, ou de plus grande ampleur sur Cannes Grand Ouest, nouveau quartier en devenir autour du développement de l'économie créative, de l'industrie spatiale et du nautisme, mais aussi de la future gare TGV/TER de La Bocca. Cette future gare, avec le réaménagement urbain du secteur de la Roubine, mais aussi l'intégration des évolutions démographiques et une meilleure prise en compte du risque inondations, sont trois facteurs incontournables de ce nouveau PLU. Ce dernier, qui a fait l'objet de nombreuses réunions publiques, la plus récente ayant eu lieu le 31 janvier 2019 en salle du Conseil municipal pour présenter le document aux Cannois, devra être validé par l'État à l'issue de l'enquête publique de ces prochains mois.

L'excès de centres commerciaux en périphérie, néfaste pour l'environnement, dénoncé et combattu par le Maire de Cannes

David Lisnard a été l'un des premiers à s'élever contre l'excès de zones commerciales en périphérie qui détruisent les espaces naturels et contribuent à l'imperméabilisation des sols. Il est ainsi intervenu à de nombreuses reprises pour dénoncer leur impact négatif sur la circulation, l'environnement et la survie des commerces de proximité en centre-ville. La Mairie de Cannes est ainsi la seule qui, dès que cela est possible, les attaque en justice. Grâce aux interventions du Maire de Cannes, deux projets ont été bloqués à Pégomas et au Muy, et des actions ont été engagées contre les projets de centres commerciaux Open Sky, annoncé à Valbonne, et Business Resort Sophilopolis à Vallauris. Une prise de position affirmée qui a créé un débat public sur la question.

CONSOMMER MOINS D'ÉNERGIE



Travaux structurants ou de rénovation : une recherche permanente de l'économie d'énergie

Choix des matériaux, de l'isolation, du mobilier urbain, végétalisation... lors de chaque construction ou rénovation engagée par la Mairie de Cannes, l'économie d'énergie ou, plus généralement de fluides (eau, gaz, électricité) est une exigence. Ainsi, par exemple, parmi les projets engagés par David Lisnard et concrétisés en 2018, la nouvelle école communale Jacqueline de Romilly affiche une belle performance sur les plans énergétique et environnemental. La rénovation du stade des Hespérides a, de son côté, donné lieu à une économie d'eau d'arrosage de près de 1 000 m³. Côté rénovation, on peut aussi citer le dispositif de récupération d'énergie installé l'an dernier à la piscine Montfleury pour récupérer les calories de l'eau évacuée des bassins et chauffer ainsi l'eau renouvelée.

Réseaux urbains : des solutions innovantes pour Cannes Ouest

Dans le cadre du projet Nouvelle Frayère, l'Agglomération Cannes Lérins a pris en 2018 la compétence des réseaux chauds/froids, qui va permettre de réduire la consommation – et donc la facture – énergétique des habitants des secteurs concernés. Un réseau de chaleur est une infrastructure qui produit et distribue de la chaleur, sous forme de vapeur d'eau surchauffée ou d'eau chaude, à partir d'une ou de plusieurs unités de production. Un réseau de froid est un système centralisé qui fournit de l'eau glacée pour alimenter un circuit d'air conditionné. Les quartiers Frayère, Bastide Rouge et Roubine à Cannes sont des zones propices au développement de ces réseaux urbains qui offrent une solution innovante et durable pour faire des économies d'énergie.

Cannes Maria labellisé ÉcoQuartier

Le 19 décembre 2017, la 5^e Commission nationale de labellisation des ÉcoQuartiers a décerné à la Mairie de Cannes le niveau 3 du label ÉcoQuartier qui valorise les opérations exemplaires en matière de développement durable, pour son programme de requalification Cannes Maria. Une première pour le département des Alpes-Maritimes. Parmi les points forts retenus par les experts sont notamment soulignés la grande qualité des espaces publics et des cheminements qui viennent desservir les équipements publics, la bonne intégration de la problématique des eaux, la présence d'une palette végétale exceptionnelle avec près de 17 essences différentes, un éclairage esthétique et économique et l'utilisation de matériaux spécifiques et naturels.



La diminution des consommations d'électricité, d'eau et de gaz est une priorité pour la municipalité qui multiplie les initiatives pratiques et innovantes afin de faire des économies d'énergie et de fluides en général et réduire par là même les factures des contribuables.

Une gestion centralisée de l'arrosage pour économiser l'eau

Pour économiser l'eau et réduire les dépenses communales, la Mairie de Cannes a décidé de mettre en place une gestion centralisée de l'arrosage public (voir aussi page 27), en se focalisant dans un premier temps sur les postes les plus consommateurs. Ce nouvel outil va permettre de diminuer de 20 % la consommation en eau de la Mairie, soit une économie réalisée de 80 000 € par an (120 000 m³ économisés).

La Mairie de Cannes distribue gratuitement des ampoules basse consommations aux Cannois

Dans le cadre du projet *Territoire à Énergie Positive*, 660 lots de deux ampoules basse consommation ont été remis gratuitement aux résidents cannois par la Mairie de Cannes en 2017 et 2018. La distribution se poursuit cette année pour tous les Cannois. Les ampoules (un lot par personne, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile cannois) sont à retirer au service environnement de la Mairie de Cannes (sur rendez-vous au 04 89 82 20 10).



Réduire la consommation électrique sur les îles de Lérins

La Mairie de Cannes porte actuellement le projet *Lérins Grid* dont l'objectif est, via la mise en place d'un système d'énergie intégré, de sécuriser l'approvisionnement et réduire la quantité d'électricité consommée sur les îles de Lérins. À noter également, sur l'île Sainte-Marguerite : le remplacement, en 2015, des 10 candélabres de l'embarcadere par des ensembles avec luminaire à led a permis d'économiser 2 000 kWh par an ; le remplacement, en janvier 2019, de 15 lanternes par des lanternes à led et de 86 projecteurs d'éclairage décoratif par des projecteurs à led va permettre quant à lui d'économiser 23 440 kWh par an.

Fluides : une gestion plus écologique et plus économique

Depuis 2014, la Mairie de Cannes a vu diminuer sa facture de fluides (eau, gaz, électricité) grâce à une meilleure négociation des contrats avec plusieurs fournisseurs, un meilleur suivi des consommations, une sensibilisation des agents et services municipaux et une modification des modes d'éclairage, de chauffage et de climatisation (centralisation, coupures automatiques du chauffage et de la climatisation dans certains créneaux horaires).



26 % des consommations de l'éclairage public diminuées

De 2013 à 2018, la Mairie de Cannes a confié à un prestataire la gestion globale de ses installations d'éclairage public, avec différents objectifs de performance, dont la réduction des consommations électriques, obtenues grâce au remplacement de luminaires vétustes et énergivores par des luminaires modernes, à haut rendement énergétique. Le bilan, au terme de 6 années en est le suivant : une diminution de 26 % des consommations électriques de l'éclairage public. Tout en maintenant un très bon niveau de qualité de l'éclairage.

Une gestion de l'énergie optimisée pour les bâtiments communaux

Une vingtaine de bâtiments communaux ont été équipés d'un système de management de l'énergie (ISO 50001). Ce système devrait permettre de réaliser des économies d'énergie sur leur fonctionnement.



Réutiliser des eaux traitées

PAR LA STATION D'ÉPURATION POUR UN USAGE AGRICOLE



La raréfaction de l'eau, provoquée par le changement climatique, pourrait entraîner de graves conséquences sur les populations comme sur leurs activités agricoles. Afin de les anticiper, l'Agglomération Cannes Lérins, à la demande de David Lisnard, a pris de nouvelles compétences facultatives liées à la réutilisation des eaux usées traitées, qui sont de bonne qualité, et à leur utilisation multi-usages intégrant les besoins en eau de l'agriculture, l'arrosage des espaces verts et des golfs, le maintien du niveau des cours d'eau et les usages urbains de nettoyage.

Le changement climatique et ses évolutions météorologiques attendues à moyen et long termes sont une réalité qui pourrait avoir un impact conséquent sur l'alimentation en eau des populations et sur leur activité agricole. C'est pourquoi l'Agglomération Cannes Lérins, à la demande de David Lisnard, a pris une nouvelle compétence – « Réutilisation des eaux usées » – visant à anticiper la raréfaction des ressources en eau, réduire la pression sur les cours d'eau en diminuant les prélèvements au milieu naturel et créer une alternative à l'utilisation d'eau potable pour les usages agricoles et urbains. La solution proviendrait de la station d'épuration Aquaviva, qui produit en moyenne 18 millions m³/an d'une eau de très bonne qualité actuellement rejetée en mer. Cette ressource en eau alternative, en quantité et en qualité satisfaisantes, permet d'envisager de réduire la sollicitation de l'eau potable pour satisfaire les besoins agricoles répondant aux nouveaux enjeux de la Basse vallée de la Siagne en substitution des ressources en eau conventionnelles mais aussi les besoins environnementaux (maintien du niveau des cours d'eau) et les besoins « industriels » (lavage des rues et des véhicules techniques).

Pour utiliser et mettre à disposition cette eau, il est essentiel de pouvoir disposer d'un réseau public de distribution d'une eau à vocation « irrigation agricole ». C'est le cas avec le canal du Béal, patrimoine de l'Agglomération Cannes Lérins, que la collectivité a décidé de gérer dans le cadre d'une nouvelle compétence. Pour, à terme, proposer des solutions plus performantes sur les plans écologiques et économiques, et anticiper les possibles pénuries futures.

Un nouveau contrat d'assainissement encore plus performant sans augmentation de prix

En charge de l'assainissement collectif et non-collectif, l'Agglomération Cannes Lérins a signé, à l'issue d'une mise en concurrence, un nouveau contrat avec la société Veolia Eau pour un partenariat de 10 ans au service des habitants du territoire communautaire, avec une intégration progressive des communes au fur et à mesure de la fin des contrats en cours. Pour David Lisnard, président de l'Agglomération, l'objectif est triple : « La défense des intérêts du contribuable, avec un meilleur service sans augmentation du prix pour les usagers ; un service plus performant et innovant en faveur de la préservation du milieu naturel et de la qualité de l'environnement urbain ; et le renforcement du contrôle du respect des engagements du concessionnaire par la collectivité (voir aussi page 14). »

Promouvoir les déplacements écoresponsables

Conformément au projet de mandat de David Lisnard, en développant une offre de transports en commun élargie, modernisée et renforcée pour proposer une alternative qualitative à la voiture individuelle, en encourageant la pratique du vélo ou la marche à pied dans le cadre d'aménagements adaptés, ou encore en faisant le choix des véhicules « propres » et innovants qui sont autant de solutions durables aux déplacements sur le territoire, Cannes et son Agglomération roulent pour l'environnement et facilitent la vie – et la ville – des usagers.





LE CHOIX DES TRANSPORTS EN COMMUN ENCOURAGÉ

Accroissement et amélioration de l'offre, modernisation des équipements, solutions innovantes, gratuité et tarifs attractifs... La Mairie de Cannes et l'Agglomération Cannes Lérins agissent de concert pour inciter les usagers à privilégier les transports en commun et limiter ainsi l'impact des déplacements motorisés particuliers sur l'environnement.

BoccaCabana et Suquet : De nouvelles navettes pour faciliter la vie des usagers

Dans le cadre de BoccaCabana, le grand projet de valorisation et d'embellissement du littoral engagé par David Lisnard, une navette estivale gratuite a été mise en place dès 2017 afin de faciliter l'accès aux plages depuis les parkings créés par la municipalité boulevard du Rivage et dans le secteur de la Roubine. Autre navette créée en 2017, et qui fonctionne, elle, toute l'année : la navette du Suquet, un véritable service public de transport en commun qui dessert pour la première fois le cœur historique de Cannes. 100 % électrique, la navette, habillée par les artistes en résidence dans le quartier, effectue le trajet depuis l'hôtel de ville tous les jours de l'année (sauf le 1^{er} mai). À noter que la navette du Suquet dessert désormais aussi le boulevard Jean Hibert depuis la réalisation de la phase II de BoccaCabana qui a embelli et réaménagé le site.



Une desserte du territoire renforcée par de nouvelles lignes

Afin d'inciter habitants et visiteurs de Cannes à opter pour les transports publics, et ainsi préserver la qualité de l'air de la ville comme du bassin cannois, la municipalité et l'Agglomération Cannes Lérins améliorent la couverture du réseau de transports en commun. De nouvelles lignes ont notamment été créées et d'autres renforcées : depuis juillet 2014, la navette Presqu'île-Montfleury a ainsi été prolongée de 3,5 km dans le quartier de la Basse Californie ; depuis 2015, la nouvelle ligne 9 permet de desservir l'avenue de Vallauris via un bus circulant entre la gare SNCF de Cannes et la cité des Potiers ; depuis août 2016, la ligne 22 assure la liaison entre Cannes et Théoule par le bord de mer bocassien (un départ par heure du lundi au samedi). Enfin, si la ligne 8, longeant la mer entre le quai Laubeuf et le port Canto, n'est pas une ligne nouvelle, elle a toutefois bénéficié d'une vraie cure de jouvence avec la mise en service en mai 2017 de quatre bus à impériale décorés par l'artiste international Robert Combas.



Une billettique innovante plus pratique

Le réseau Palm Bus a mis en place un nouveau système innovant de billettique. Depuis le 28 janvier 2019, les anciens titres de transport en papier ont été remplacés par des tickets et cartes d'abonnement sans contact. À bord des véhicules équipés de nouveaux valideurs et pupitres à écran couleur tactile, les 10,5 millions de passagers annuels ont simplement à présenter à un terminal de compostage nouvelle génération l'un des nouveaux titres de transport au choix (rens. www.palmbus.fr). Depuis le 4 mars, les passagers peuvent également payer directement avec leur téléphone portable en achetant un e-ticket via l'application Palm Bus. Ensuite, dans le bus, il suffit de présenter son smartphone devant le valideur. En outre, d'ici fin 2019, il sera possible de payer directement avec sa carte bancaire, à bord du bus, en la présentant devant le valideur. Enfin, pour aller à la rencontre de ses futurs clients, la régie organise des ventes itinérantes par la mise en place de points de vente temporaires dans les lieux publics, établissements scolaires, entreprises, collectivités, congrès...



Une gare SNCF rénovée, plus belle et sécurisante, qui favorise l'intermodalité

En février 2016, le nouveau pôle multimodal de la gare de Cannes a été inauguré, synonyme autant de métamorphose d'un quartier, que de l'amélioration considérable des modes de déplacement des usagers. Menée de concert par la SNCF (partie gare), la Mairie de Cannes et l'Agglomération Cannes Lérins (les abords), cette transformation s'est traduite notamment par la rénovation spectaculaire du hall voyageur, par la mise en service d'un ascenseur pour l'accès des piétons en gare et d'un ascenseur urbain sur le passage Mimont, et par le réaménagement complet du parvis sud. Ce dernier se pose désormais comme l'épicentre des transports cannois, avec huit quais de bus dédiés au réseau Palm Bus, six quais réservés aux lignes de cars départementales, une station de taxis agrandie et réorganisée, des emplacements motos, vélos et un cheminement piéton spacieux et accessible. L'environnement a également été soigné (éclairage rénové, sécurité renforcée, nouveau mobilier urbain, espaces verts...) et connecté (avec informations de trafic en temps réel sur des écrans numériques).



Palm Night : plus de bus de nuit pour plus de sorties nocturnes

Plus nombreuses, les lignes gagnent également en couverture horaire, notamment grâce aux bus Palm Night qui circulent plus tard dans la nuit et prennent le relais des lignes régulières : dès 20h30 selon les lignes et jusqu'à 2h45 le week-end.

Une liaison maritime Cannes-Théoule

Une nouvelle navette maritime, baptisée *Estérel*, relie Cannes à Mandelieu et Théoule en juillet et août depuis 2017. Une nouvelle façon de se déplacer pendant la période estivale et d'alléger ainsi le réseau routier, en alliant praticité et convivialité.



Des véhicules nouvelle génération plus écologiques, mieux sécurisés, plus connectés

Le développement du bus à haut niveau de service Palm Express se poursuit à Cannes avec l'aménagement de nouvelles voies réservées dans le cadre du renouveau en cours de Bocca Centre, mais aussi grâce à l'acquisition de bus nouvelle génération – les premiers de ce type en Europe – davantage accessibles (plancher abaissé), écologiques (recyclage des gaz d'échappement), sécurisés (cinq caméras intérieures et extérieures), esthétiques (vue panoramique) et connectés (ports USB pour recharger ses appareils). Six minibus électriques ont également été mis en circulation en 2017 pour desservir le centre-ville. Un bus de grande capacité 100 % électrique est aussi testé depuis le printemps 2019, et un quart de la flotte Palm Bus se voit équipé de moteur basse émission ; enfin l'acquisition récente de trois véhicules à soufflets permet d'augmenter la capacité des bus. En outre, une étude en matière de transition énergétique et écologique est en cours sur le réseau Palm Bus afin de déterminer les solutions possibles pour proposer des transports plus propres et « décarbonés ».

Des tarifs plus attractifs

À Cannes, favoriser l'accès aux transports en commun, préserver l'environnement et défendre le pouvoir d'achat des familles et des seniors sont indissociables. Comme promis, David Lisnard a mis en place la gratuité du bus aux adolescents âgés de 14 ans, ainsi que d'autres formules attractives : des réductions via un Pass Jeunes pour les moins de 22 ans, un Pass scolaire pour les élèves du second degré ou encore la gratuité totale pour les usagers de plus de 65 ans non imposables ainsi que pour les anciens combattants se rendant aux manifestations patriotiques.



Une application mobile et un « Compagnon mobilité » pour faciliter l'accès au réseau

Lancée en septembre 2017, l'application mobile gratuite du réseau Palm Bus permet d'accéder à toute l'information concernant les transports collectifs sur le territoire de l'Agglomération Cannes Lérins depuis son smartphone ou sa tablette : recherche d'itinéraire, horaires, conditions de trafic, éventuelles perturbations, mais également l'ensemble des offres tarifaires, abonnements, etc. Sans oublier un système de géolocalisation permettant d'obtenir en temps réel l'horaire de passage du prochain bus. Le service « *Compagnon mobilité* » offre en outre la possibilité, via cette même application, de conjuguer son itinéraire en combinant non seulement plusieurs modes de déplacements (marche, vélo, transport public, train, voiture), mais également plusieurs services de transports en commun, grâce à la mise en réseau des différentes lignes du territoire du nouveau pôle métropolitain Cap Azur : Envibus, Palm Bus et Sillages, ainsi que celles de la SNCF. À ce jour, plus de 12 000 téléchargements de l'application ont été enregistrés.

VÉLO, MARCHÉ À PIED : DES INCITATIONS À SE DÉPLACER AUTREMENT

Dans le cadre de son Plan climat et du programme *Cannes, capitale du sport en plein air*, la Mairie de Cannes a pris le parti des modes de déplacement doux en favorisant la pratique du vélo et de la marche à pied. Des mesures incitatives ont ainsi été prises et de nombreux aménagements sont réalisés en ce sens dans tous les quartiers afin de donner à chacun la possibilité de s'y adonner en toute sécurité et rendre la ville toujours plus pratique et agréable à vivre dans un environnement sain.



Plan Vélo : 13,4 kilomètres de voies cyclables aménagés sur la commune

6,2 kilomètres de pistes cyclables, 4,7 kilomètres de bandes cyclables et 2,5 kilomètres d'espaces partagés entre voies vertes et voies centrales banalisées – pour un total de 13,4 kilomètres de voies cyclables – ont été créés sur la commune dans le cadre du « Plan vélo cannois » initié par le Maire David Lisnard en 2016 et aujourd'hui suivi par son adjointe Marie Pourreyron. Récemment, ont été ainsi réalisées les voies cyclables du Chemin de la Plaine de Laval (1,2 kilomètre en 2016), de la Pointe Croisette (0,8 kilomètre en 2017), de l'axe Coubertin/Jourdan (1 kilomètre en 2017 et 2018) et du boulevard du Rivage.

Un nouvel abri deux-roues aux abords de la gare

En novembre 2017, un abri deux-roues « nouvelle génération » a été inauguré boulevard d'Alsace aux abords de la gare. Réalisé par la SNCF en partenariat avec la Mairie de Cannes, la Région et le Département, il offre des emplacements sécurisés (pour 19 deux-roues motorisés et 26 vélos), est équipé d'une station de gonflage et de casiers, et s'inscrit dans le projet global de requalification de la partie nord de la gare souhaité par David Lisnard pour continuer à développer et embellir le quartier.

Une flotte municipale de vélos à assistance électrique

Économiques, silencieux et non polluants, des vélos à assistance électrique ont été mis, à la demande du Maire de Cannes, à la disposition des agents et des élus de la Mairie de Cannes dans l'exercice de leur activité municipale. Au nombre de 26 à ce jour, ils rencontrent un franc succès et entrent dans le cadre du plan déplacement administration intégré à l'Agenda 21 cannois.



Le réseau cyclable développé dans les projets en cours

Bien d'autres pistes ou bandes cyclables supplémentaires sont programmées, notamment en bord de mer ainsi que de nouvelles voies de circulation en zone 30 (il en existe déjà 48 kilomètres) pour développer le maillage du réseau cyclable cannois. Dans les projets d'infrastructures en cours (Allées de la Liberté, boulevard Gazagnaire, embellissement et rénovation du boulevard de la Croisette), la création de nouveaux itinéraires est prévue, comme ça a été le cas pour les réalisations achevées telles les phases I et II de BoccaCabana.



Photomontage



BoccaCabana : la part belle à la promenade

Projet de mandat majeur de David Lisnard qui a engagé la métamorphose du littoral boccazien, l'opération BoccaCabana a débuté en juillet 2017 par sa phase I entre le rond-point Étienne Romano et le ponton de la Darse et s'est poursuivie en 2018 avec l'inauguration de la phase II et du boulevard Jean Hibert réaménagé et embelli. D'un côté comme de l'autre du bord de mer, le concept est le même : des trottoirs élargis et sécurisés, permettant une circulation piétonne plus fluide et apaisée, pour faire la part belle aux promenades familiales, à la course à pied ou autres activités sportives de plein air - grâce notamment aux agrès installés sur les lieux - dans un cadre esthétique habillé d'une identité visuelle respectueuse du site.



100 kilomètres de pistes de jogging et randonnées

Dans le cadre du projet *Cannes capitale du sport en plein air* initié par David Lisnard, plus de 100 kilomètres de pistes de course à pied et de randonnées ont été matérialisés à travers toute la ville. Ces pistes ont en effet la particularité d'être balisées, identifiées selon leur difficulté à l'instar des pistes de ski et connectées via l'application mobile *Cannes Sports*, qui propose également à ses utilisateurs des itinéraires cyclables et maritimes en paddle.

Des trottoirs rénovés

Afin de permettre à chacun de marcher dans la ville en toute sécurité, un vaste plan de rénovation des trottoirs a été initié. Tous les secteurs de la ville ont été ou seront concernés par cette opération d'envergure. Ce sont 6 kilomètres de trottoirs qui ont été rénovés dans le cadre du Plan Trottoirs souhaité par David Lisnard auxquels viennent s'ajouter 54 kilomètres intégrés à des opérations d'aménagement de voirie dont une dizaine sont en cours pour l'année 2019 avec la requalification du boulevard Général Vautrin, celle des Allées de la Liberté, du boulevard Gazagnaire, la poursuite de l'embellissement du Carré d'or, etc.

Vélo à assistance électrique : des aides financières octroyées aux Cannois

Entre 2014 et 2017, la Mairie de Cannes a accordé 366 aides financières pour soutenir les Cannois désireux d'acquérir un vélo à assistance électrique. Cette aide municipale était fixée à 25 % du prix d'achat TTC dans la limite de 300 € par vélo acheté.



Des passages souterrains embellis et sécurisés pour plus d'attractivité

Après l'embellissement et la mise en accessibilité du passage Mimont et la rénovation du passage Pierre Sémard reliant le centre de La Bocca au littoral, c'est le passage Châteaudun, trait d'union essentiel entre le sud et le nord de la voie ferrée qui a été embelli et restructuré par la municipalité pour permettre des flux piétonniers sécurisés dans un cadre plus esthétique pour améliorer la qualité de vie des habitants comme l'attractivité des quartiers qu'il dessert.



Des cheminements piétons dans la Basse vallée de la Siagne

En pleine agglomération, la Basse vallée de la Siagne offre un cadre d'évasion idéal avec ses jardins familiaux, ses aires de pique-nique et ses chemins bucoliques. Ce sont en effet 2,1 kilomètres de cheminements piétons dédiés à la marche, aux promenades en famille ou au jogging qui y ont été aménagés par les services municipaux (voir aussi page 30).



Le boulevard du Midi-Louise Moreau piétonnisé chaque mois

Depuis septembre 2016, le boulevard du Midi-Louise Moreau s'offre aux piétons et autres amateurs de vélo, trottinettes et rollers le dernier dimanche de chaque mois. Une initiative orchestrée par la Mairie de Cannes pour favoriser la promenade, le jogging et les sorties en famille et profiter d'une balade en toute sécurité et convivialité en bord de mer.



125 emplacements créés pour garer son vélo

Favoriser la pratique du vélo, c'est aussi apporter des réponses concrètes à la question du stationnement, essentielle pour les usagers. Ainsi, 14 nouveaux parkings à vélos, représentant 125 places dédiées ont été créés sur le territoire cannois. Au total, 356 emplacements vélos sont répartis dans toute la ville.



[Promouvoir les déplacements écoresponsables]

« Sensibiliser le grand public, y compris les automobilistes. Il y a une place pour chacun »



Choisir le vélo : tous en selle !

Depuis 2018, une nouvelle antenne *Choisir le vélo* a ouvert à Cannes. Atelier participatif, bourses aux vélos, vélo-école... l'association travaille à développer l'usage de la « petite reine » au quotidien et lui faire une place de choix dans notre belle ville.

« La Mairie de Cannes est moteur en matière de mobilité au sein de l'agglomération et souhaite tenir compte des retours citoyens dans ses aménagements. » Clotilde Dalmat et Benjamin Chanel, membres du conseil de l'association, soulignent volontiers les efforts de la municipalité pour mieux appréhender les besoins et attentes des adeptes de la « petite reine ». « Nous avons une conscience partagée que les usagers sont le mieux placés pour faire des retombées les plus pertinentes sur différents sujets. La Mairie est très attentive aux recommandations. » Depuis 2014, de nombreuses actions ont été initiées à la demande du Maire de Cannes pour favoriser la pratique du vélo (voir page 42). Adopté en 2016, le Plan Vélo prévoit l'aménagement d'une douzaine de pistes ou de bandes cyclables supplémentaires, majoritairement en bord de mer, et de nouvelles voies de circulation en zone 30, essentiellement en centre-ville. « Ensemble, nous avons constaté l'importance de la continuité des aménagements cyclables pour se réinsérer dans le flux des voitures. Dans les ronds-points ou en début de piste cyclable sur les trottoirs, des aménagements sont recommandés pour faciliter l'insertion des vélos et améliorer la sécurité. » La livraison de la deuxième phase de BoccaCabana a permis de sécuriser davantage le cheminement des cyclistes. « La piste cyclable longe désormais le parcours BHNS, même s'il y a encore quelques interruptions. »

L'équipe très impliquée de Choisir le vélo.

Un mode de déplacement convivial et écologique

Aller au travail, se balader, faire du sport... *Choisir le vélo* fait la promotion de la bicyclette comme mode de déplacement, qu'il soit utilitaire, touristique ou sportif. « Avec le vélo-école, on remet les gens en selle, adulte ou enfant. On les accompagne sur un premier trajet, à la demande ». Des ateliers participatifs sont organisés pour réparer et conseiller. Le volet développement de l'association travaille à résorber les coupures urbaines, financer les études, développer les infrastructures. Une réflexion est menée sur la réglementation : zones 30, double sens cyclable, cédez-le-passage au feu... « Le double sens cyclable est un point sensible. Il faudrait le matérialiser et le généraliser. Sans oublier le côté plaisir : on cherche à donner envie de faire des balades ensemble, à inspirer, par exemple à travers la projection de films et à sensibiliser le grand public, y compris les automobilistes. Il y a une place pour chacun ». Futurs bénévoles ou simples curieux, sont tous bienvenus à la nouvelle antenne de Cannes *Choisir le vélo*. « Nous partageons les idées pour aller plus loin en matière de vélo à Cannes, développer sa pratique au quotidien, en tenant compte des envies et des disponibilités de chacun ». Vélo-école, balades familiales à vélo, pique-niques cyclistes, cartes interactives, ateliers de réparation... Venez participer à l'aventure !

➤ Rens. cannes@asso-choisir.org et www.choisirlevelo.org



FAVORISER LES VÉHICULES PROPRES, OPTIMISER LES AIRES DE LIVRAISON

Au sein des services municipaux comme au service du public, la Mairie de Cannes et l'Agglomération Cannes Lérins agissent pour développer le parc de véhicules électriques et hybrides, encourager leur acquisition par les usagers en facilitant leur recharge et leur stationnement, tout en mettant au point de nouveaux systèmes pour mieux lutter contre les livraisons anarchiques sources de nuisances environnementales.



Les services municipaux équipés en véhicules « propres »

La Mairie de Cannes acquiert progressivement des véhicules électriques et hybrides GNV (gaz naturel pour véhicules) pour équiper son parc de véhicules municipaux. Ainsi, quatre utilitaires électriques, deux berlines électriques, cinq triporteurs électriques, deux utilitaires hybrides GNV, deux berlines GNV, une micro station GNV ont, pour la plupart, été financés grâce à l'appel à projet *Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte* remporté par la Ville. Une démarche rendue possible grâce à la mise en pool libre-service des véhicules communaux.



La police municipale expérimente les gyropodes

Après le cheval au sein de la brigade équestre ou le vélo dont sont équipés de nombreux agents pour effectuer leurs patrouilles sur le terrain, les policiers municipaux ont expérimenté de nouveaux modes de déplacements écologiques. Deux gyropodes ont



en effet été mis à leur disposition à l'été 2018. Un moyen innovant et non polluant pour intervenir avec efficacité et réactivité.

Le stationnement gratuit étendu à 2h pour le disque vert

Depuis 2014, la Mairie de Cannes facilite le stationnement des véhicules propres (GNV, électriques, hybrides, flexfuel E85 et GPL) grâce à la mise en place du disque vert. Afin d'aller encore plus loin dans cette démarche engagée pour des véhicules propres en ville, la municipalité a voté, en novembre 2018, la prolongation du dispositif du disque vert pour deux années supplémentaires, à compter du 1^{er} janvier 2019, en y apportant deux évolutions : la durée de stationnement gratuit autorisée est étendue à deux heures (au lieu d'une heure et demie) et les véhicules essence ou diesel non hybrides ne sont plus éligibles au dispositif. Depuis la mise en place du dispositif, la Mairie de Cannes a déjà délivré plus de 300 disques verts.



La livraison des marchandises en ville optimisée

Grâce aux financements du projet *Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte*, de nombreuses mesures sont mises en œuvre pour optimiser la livraison des marchandises en ville et réduire les arrêts en double-file. 173 capteurs ont ainsi été installés sur 81 aires de livraison de juin 2017 à juin 2018 : ces capteurs permettent de contrôler la durée d'occupation de chaque aire de livraison. Une nouvelle réglementation en cours d'élaboration permettra de limiter la durée maximale de stationnement sur les aires de livraison, les rendant ainsi plus disponibles et limitant les livraisons en pleine voie qui gênent la circulation. Une concertation a été menée tout au long de l'année 2018 avec les transporteurs dans le but d'élaborer une charte locale de logistique urbaine durable et de construire une expérimentation d'un espace logistique de proximité.



WiiZ, les nouvelles bornes de recharge électrique

En 2018, les Communautés d'Agglomération de Cannes Lérins, du Pays de Grasse et de Sophia Antipolis ont mutualisé leurs moyens pour créer *WiiZ*, le premier réseau public de bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides. Sur chacun des équipements du réseau, l'utilisateur peut profiter d'un service de recharge en mode accéléré la journée, avec la recharge complète d'un véhicule réussie en maximum 2 heures en fonction de la capacité de la batterie, ou d'une recharge lente de nuit. 10 nouvelles bornes ont été installées dans le cadre du réseau *WiiZ* déployé sur tout l'ouest des Alpes-Maritimes (95 bornes), portant à 56 le nombre de points de recharge proposés aux résidents et aux visiteurs sur le territoire de Cannes. 10 à 15 charges sont réalisées chaque jour.



Agir pour réduire les déchets

À Cannes, la lutte contre l'incivisme, cause prioritaire du mandat de David Lisnard, va de pair avec les nombreuses mesures engagées pour réduire le volume de déchets à collecter et limiter ainsi leur impact sur l'environnement. En diffusant des consignes claires sur la nécessité de trier, en communiquant sur l'importance d'adopter des gestes civiques et les sanctions encourues par les contrevenants, en développant ou soutenant des opérations visant à recycler et valoriser les déchets et à offrir une seconde vie aux objets usagés, en se dotant d'un nouveau Plan Propreté plus efficace mis en œuvre grâce à des d'outils performants tout en optimisant la collecte, et en luttant contre le gaspillage, la Mairie et l'Agglomération agissent pour une ville propre, durable et responsable.





DES DÉCHETS TRIÉS, COLLECTÉS, VALORISÉS ET UNE LUTTE CONTRE L'INCIVISME INTENSIFIÉE

Grâce à un nouveau Plan Propreté plus efficace, des dispositifs et outils innovants, une communication percutante et des sanctions renforcées dans le cadre de la lutte contre l'incivisme menée au quotidien dans les quartiers ; grâce aussi aux nombreux dispositifs initiés et soutenus par la Mairie de Cannes et l'Agglomération Cannes Lérins mobilisant les citoyens, la réduction des déchets, essentielle à la cause environnementale, est devenue un objectif majeur et un réflexe sur l'ensemble du territoire.

Cannes pionnière face au plastique

Anticipant l'application d'un décret visant à interdire, à partir du 1^{er} janvier 2020, la distribution de gobelets, verres, pailles, couverts et assiettes jetables en matière plastique, la Mairie de Cannes, à la demande de David Lisnard, a décidé d'être encore plus ambitieuse en interdisant définitivement le recours au plastique. Ainsi, les kiosquiers du littoral cannois ont accepté de signer une charte de bonne conduite environnementale, opérationnelle cet été. Elle définit des règles et obligations à respecter pour réduire leur empreinte écologique. La municipalité agit également en interne pour lutter contre l'utilisation du plastique, puisque depuis le 1^{er} avril 2019, les distributeurs de boissons de l'hôtel de ville, des bâtiments communaux et des écoles sont équipés de détecteurs de mugs afin d'inciter les consommateurs à ne plus utiliser de gobelets en plastique.



Les sanctions aux incivilités et la lutte contre les dépôts sauvages intensifiés

En juillet 2016, la Mairie de Cannes a lancé un nouveau dispositif de lutte contre les dépôts sauvages. Désormais, la mobilisation conjointe des policiers municipaux, – en civil et en uniforme –, aux côtés des agents de la Propreté urbaine permet de renforcer la surveillance des points d'apport volontaire de déchets et des lieux de dépôts sauvages pour mieux sanctionner les contrevenants en flagrant délit. Des sanctions intensifiées depuis 2014 pour toutes les incivilités grâce à l'action permanente sur le terrain de la police municipale - dont les agents de la brigade de l'environnement - réorganisée dès 2014 pour notamment lutter efficacement sur le terrain contre l'incivisme. En cinq ans, plus de 70 000 PV ont été dressés.

Un nouveau Plan propreté plus efficace

Après une première réorganisation du service de la propreté urbaine de la Mairie de Cannes dès 2014, dans le cadre de la lutte contre l'incivisme engagée par David Lisnard, un nouveau Plan propreté a été mis en place à l'automne 2016 afin d'optimiser l'efficacité du nettoyage de l'espace public sans générer de coût supplémentaire, grâce notamment à une réorganisation du service. Le Plan propreté c'est : 30 % de voies supplémentaires nettoyées sur la commune (200 km en plus par semaine) ; 164 agents permanents dont la présence sur le terrain a été étendue à 23h/24, avec un renforcement le week-end, générant 20 % d'interventions supplémentaires et favorisant l'action des équipes volantes seulement 15 mn après signalement ; 38 véhicules dont plusieurs nouveaux équipements (voir page 49) ; plus de 1 000 km de voies nettoyées par semaine et 6,6 km de plages ; l'intégration des équipes de désherbage pour harmoniser les prestations sur l'ensemble de Cannes, etc.



Cliiink® : trier plus, pour gagner plus !

L'Agglomération Cannes Lérins a déployé dans notre ville, avec Veolia et la société Terradona, le dispositif Cliiink®, une solution écologique et économique destinée à inciter au recyclage du verre. Le principe est simple : après avoir téléchargé l'application mobile gratuite Cliiink® sur son smartphone ou récupéré une carte sans contact à l'hôtel de ville ou en mairies annexes, l'utilisateur dépose ses déchets en verre dans les bornes de collecte équipées du dispositif, cumule des points et peut ensuite les utiliser dans les commerces partenaires. En avril 2019, 100 bornes étaient accessibles sur le territoire de l'agglomération.





Une population incitée à trier, bien jeter et à recycler

Afin d'inciter habitants et visiteurs de Cannes à (mieux) trier leurs déchets, la Mairie et l'Agglomération Cannes Lérins mettent en place de nombreuses actions sur le territoire communal, à l'image du passage depuis novembre 2015 à deux jours par semaine de collecte du tri sélectif et du dispositif Ciiink® (voir p.48). Ainsi, les 21 déchèteries du territoire ont été mises en réseau ; les opérations *Une seconde vie pour mon sapin*, *Triage au sort* et *Ecolo'défi* ont été lancées, de même que des collectes de jouets avant Noël (via l'opération *Laisse parler ton cœur*), des campagnes d'affichage ont été élaborées (*Le tri, ma seconde nature*, *Pas de vacances pour le tri*, *Mon avenir, c'est le bac jaune*), des consignes distribuées auprès des professionnels et au sein des services municipaux (*Tri au bureau*), sans oublier les adhésifs *Stop Pub* remis aux particuliers à l'hôtel de ville ou en mairies annexes, ainsi que des distributions de sacs de tri auprès des Cannois et des élèves (via l'opération *Le tri c'est (t)rigolo !*).

Collecte ouverte aux professionnels : une redevance au plus près du service rendu

L'Agglomération Cannes Lérins, en charge de la collecte des déchets, a ouvert son service de collecte à l'ensemble des activités professionnelles, ces dernières devant s'acquitter d'une redevance spéciale. Définie pour chaque professionnel en fonction de la quantité des déchets produits et tenant compte des coûts réels de leur élimination, elle permet d'appliquer une facturation proportionnelle au service rendu. Une mesure incitative pour lutter notamment contre les dépôts sauvages.

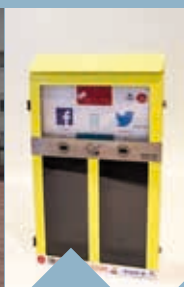
Le gaspillage alimentaire au ban des écoles cannoises

Depuis cinq ans, le gaspillage alimentaire est en baisse dans les cantines cannoises, grâce aux actions de la municipalité qui y a installé un dispositif spécial, des tables de tri et de pesées quotidiennes afin que chaque enfant puisse prendre conscience de la valeur du reste alimentaire présent dans son assiette à la fin de son repas. Les élèves sont aussi régulièrement sensibilisés sur le sujet par le biais d'animations, de menus spéciaux et autres « défis anti gaspi ».



Des opérations et dispositifs citoyens pour réduire ses déchets

La municipalité et l'Agglomération Cannes Lérins organisent et soutiennent des opérations et dispositifs destinées à rendre les Cannois acteurs de la propreté des espaces publics et à les encourager à réduire leurs déchets ou à privilégier la réparation et le recyclage à la poubelle. Le Climathon (page 51), l'Objectif Zéro déchets (page 50), ou encore les Repair cafés (page 53) sont autant de rendez-vous qui responsabilisent.



Des outils innovants au service du civisme et de la propreté

Pour aider les Cannois et visiteurs à adopter les bons comportements civiques, mais également pour soutenir ses agents municipaux dans leur travail quotidien, la Mairie de Cannes s'est dotée de nouveaux équipements : des corbeilles compactrices solaires connectées bi-flux (pour les ordures ménagères et le tri sélectif) qui permettent de diminuer le nombre et donc le coût des collectes (22 étaient installées en ville fin 2018, une dizaine est ajoutée chaque année) ; des cendriers gamifiés pour accompagner le geste citoyen du jeter de mégot d'un choix ludique ; un « Glutton », aspirateur de rue dernière génération plus performant et maniable ; ou encore trois triporteurs à assistance électrique, permettant aux agents de multiplier les petites interventions avec un meilleur confort de travail. La démarche civique et citoyenne est également stimulée par la Mairie de Cannes grâce à différents supports tout aussi innovants : l'application mobile et gratuite *Cannes Civique*, pour signaler toute anomalie sur la voie publique ; *Cannes Civique – La Chaîne*, la première Web TV d'information en France entièrement consacrée au civisme (accessible via cannes.com) ou encore *Le Guide du civisme*, diffusé en avril 2017 pour sensibiliser aux bons comportements à adopter.



Des campagnes de communication percutantes

Pour sensibiliser et responsabiliser les Cannois et les visiteurs de la ville à l'importance de respecter l'espace public et naturel ; et les informer des sanctions encourues par les contrevenants, la municipalité a lancé plusieurs campagnes de communication. Diffusées en plusieurs langues et axées sur différentes incivilités nuisant à la propreté et à la biodiversité (mégots, déchets, encombrants, déjections canines, etc.), ces campagnes ont également eu une résonance nationale puisque l'Association des Maires de France a incité les communes à s'inspirer du modèle cannois. Une campagne spécifique *Ici commence la mer !* a également été créée en mars 2016, en partenariat avec le SIAUBC (Syndicat intercommunal unifié du bassin cannois), afin de montrer aux usagers que les déchets jetés dans les avaloirs allaient directement à la mer. Elle s'est ensuite déclinée sous la forme de plaques posées près des avaloirs à eaux pluviales (voir page 13).



UNE NOUVELLE VIE

Zéro déchet pour 60 familles



60 familles cannoises (160 en tout sur le territoire intercommunal) s'engagent dans l'aventure *Zéro déchet** lancée par l'Agglomération Cannes Lérins. Une démarche citoyenne dont les participants sont les héros.

« C'est un acte civique face à cet enjeu majeur qu'est la préservation de la planète », soulignait David Lisnard, Maire de Cannes et Président de l'Agglomération Cannes Lérins, lors de la réunion de lancement de l'opération Zéro déchet le 29 septembre 2018. « Vous êtes les pionniers de cette démarche de bon sens. » Une démarche pour laquelle chaque famille, signataire d'une charte d'engagement, bénéficie pendant sept mois d'un accompagnement professionnel. L'objectif : changer ses habitudes de consommation. Vingt ateliers pratiques sont ainsi proposés : fabriquer ses produits ménagers et ses produits d'hygiène naturels, trier et composter, faire ses courses sans emballage, jardiner au naturel, donner une seconde vie aux objets, cuisiner sans gaspiller... Pas une lubie, mais des mesures concrètes pour diminuer ses déchets.

200 commerçants partenaires

Pour faciliter et soutenir l'opération, 200 commerces de l'agglomération se sont engagés à proposer des produits sans emballage. Les clients peuvent venir avec leurs propres sacs en tissus, boîtes en verre ou en plastique, bocaux ou bouteilles pour éviter les déchets d'emballage inutiles. Plusieurs rendez-vous ponctueront l'opération : Semaine européenne de réduction des déchets, grand nettoyage pour la protection du milieu naturel en Méditerranée, Repair café Cannes Lérins, pique-nique Zéro déchet, visite de l'unité de valorisation énergétique, du centre de tri, des jardins familiaux de la Basse vallée de la Siagne... Une belle aventure à mener seul ou en famille. Selon l'enquête sociologique réalisée en direct lors de la réunion de lancement, un tiers des foyers est composé de 3 personnes, 25 % de personnes seules. 45 % vivent en habitat collectif sans jardin, 40 % en habitat collectif avec jardin. Leur

motivation ? Pour 47 %, limiter au maximum la production de déchets, 41 % pour faire changer les choses, et faire avancer la cause environnementale. Le Programme national de Prévention des Déchets prévoit une diminution de 7 % de l'ensemble des déchets ménagers et assimilés (DMA) par an et par habitant à l'horizon 2020, par rapport à 2010. Un bon début !

« Des mesures
concrètes pour
diminuer ses
déchets »

*Opération lancée par l'Agglomération Cannes Lérins en collaboration avec Univalom, Vie Initiative Environnement, l'association Méditerranée 2000 et le CPIE (Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement).

➤ Rens. www.univalom.fr/zerodechet

Marie Laurence Segura et Laurence Garçon : « On se sent moins seules dans notre démarche ! »

« Nous essayons de réduire nos déchets depuis deux ans et demi. On se refille les astuces. On vient ici pour se sentir un peu moins seules dans notre démarche. Ce n'est pas compliqué. Le tout est de comprendre pourquoi on le fait. On progresse très rapidement dans le quotidien. On achète en vrac. Au début, ce n'était pas évident, surtout pour les féculents. Il fallait aller loin pour trouver des produits en vrac. Maintenant, plusieurs commerces en proposent. On utilise une gourde plutôt que des bouteilles en plastiques. On crée nos produits d'entretien et d'hygiène. Le ménage avec du vinaigre blanc, c'est nickel ! On est toutes les deux bricoleuses. On recycle les emballages, les décorations et les papiers pour Noël. On fait aussi du compost sur la terrasse au soleil dans un grand pot en terre, avec du carton, des plantes sèches et des feuilles ramassées en forêt. Cela fait un tiers de poubelle en moins. La poubelle n'est plus jetée parce qu'elle est pleine mais parce qu'elle sent mauvais. On utilise très peu d'emballage. Pour nous, le meilleur tri est celui qu'on ne fait pas ».





Une cinquantaine de Cannois sont passés à l'action et ont présenté leurs solutions innovantes lors du Climathon de Cannes 2018.

CLIMATHON : les Cannois se mobilisent pour le climat

Pour sa deuxième édition, le Climathon, organisé par la Mairie de Cannes à la pépinière d'entreprises CréÀCannes, a mobilisé une cinquantaine de citoyens les 26 et 27 octobre 2018. Ce challenge international vise à construire des solutions locales contre les changements climatiques.

Le Climathon, c'est une belle émulation d'individualités au service de l'intérêt environnemental collectif. Partagés en cinq groupes, les candidats échangent pendant deux jours pour élaborer leur projet sur le thème *Économie circulaire et réduction des déchets*. « C'est un sujet qui concerne tout le monde, souligne Benoît Agassant, chargé de mission Agenda 21 et Plan Climat. On a recueilli beaucoup d'avis pertinents sur les problèmes et les solutions. Les candidats ont présenté des projets relativement classiques. L'idée est de passer du geste individuel à une dynamique collective que l'on valorise. »

Cannes se met aux vers

Le projet lauréat *Cannes fait son compost - Cannes se met aux vers* a pour objectif d'aider les Cannois à composter et broyer leurs déchets verts, en installant broyeur partagé et composteur collectif dans les quartiers, au plus près des habitants. « Les déchets organiques représentent 30 % des déchets, soulignait un membre de l'équipe. Le projet de composteur et broyeur partagés permettrait de laisser la biomasse là où elle est et de ne pas la transporter. Cela ferait moins de déchets et de pollution, plus de lien social, des économies d'eau, et des jardiniers heureux ! » Un compostage collectif pour l'habitat vertical, l'habitat individuel ou les copropriétés seraient localisés sur un espace public, privé ou associatif (parc, square, jardins partagés, espaces verts dans résidences...). Des lieux soigneusement choisis pour pouvoir exercer un contrôle dans un environnement sécurisé.

Un broyeur partagé serait mis à disposition des habitants sous la gestion d'une structure associative existante ou à créer.

Une synergie de solutions

Pour d'autres équipes, le changement passe par la sensibilisation. Le projet « *Recyclannes* » proposait d'informer le public sur le tri des déchets à travers un site internet et une application mobile. *Dech'tour - Yes we Cannessa* eu la bonne idée de créer et distribuer un kit d'accueil pour sensibiliser les touristes au tri des déchets. L'équipe *Gaspi les magnifiques* a invité le public à mettre les mains à la

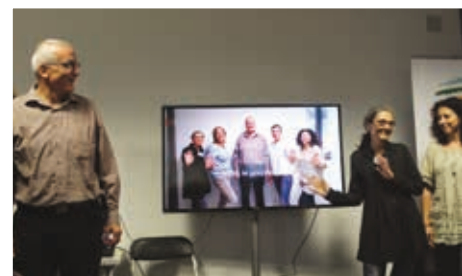
pâte et faire la fête autour de « disco soupes » réalisées à partir de légumes « moches ». À consommer sans modération... Plus original encore, Second life market s'est fait le relais du recyclage à travers des « give boxes » citoyennes et des formations à la réparation et la revalorisation de produits. « L'idée existait déjà auparavant, explique le participant Raphaël Granjeon, architecte d'intérieur chez Intimiste designer. L'émulation des rencontres du Climathon a permis de sortir des choses essentielles, plus réalistes. Cela peut partir d'un rêve et devenir réel. »

Des actions concrètes

Une première réunion a eu lieu avec l'Agglomération Cannes Lérins, la Mairie de Cannes et les candidats pour mettre en place le projet lauréat. « On travaille sur les conditions d'émergence d'un composteur collectif de proximité dans le quartier du Petit Juas, signale Benoît Agassant. L'objectif est d'expérimenter à l'échelle du quartier et de reproduire ailleurs, par la suite. » Grâce aux lauréats du premier Climathon en 2018, une dynamique en faveur du vélo s'est développée. « À la faveur de cette collaboration, des actions concrètes ont été mises en place. L'antenne cannoise Choisir le vélo a été créée, un recensement des aménagements a été réalisé, dix nouveaux emplacements de stationnement vélo ont été identifiés (voir P. 38 à 40). Un réseau vélo en libre-service est à l'étude. C'est la dynamique citoyenne du Climathon ! »



« Passer du geste individuel à une dynamique collective valorisée »



Un grand brainstorming collectif a fait émerger de nouvelles idées.

[Agir pour réduire les déchets]

RÉSINES ESTÉREL AZUR revalorise les matières

Ébénisterie, éco-maroquinerie, et bientôt repassage... le chantier d'insertion par l'activité économique Résines Estérel Azur développe son savoir-faire dans le domaine de l'upcycling. L'art de revaloriser les matières et les objets dans de nouvelles fonctions.

« Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme » : la célèbre maxime de Lavoisier est on ne peut plus appropriée pour décrire l'activité de Résines Estérel Azur. Dans un souci écologique, rebus de bois et bâches publicitaires – notamment celles qui habillent le Palais des festivals et des congrès ou annoncent certaines manifestations organisées par la Mairie de Cannes – sont collectés et valorisés en matières premières pour la fabrication d'objets uniques et variés : clés numériques, mobilier, sacs et accessoires, objets déco et design... Initialement tournée vers les activités d'ébénisterie puis d'éco-maroquinerie, l'association prend un nouvel essor cette année : « On va développer l'activité repassage à partir du mois d'avril et arrêter l'activité bois, confie la directrice Sylvie Le Bourhis. On double les capacités de production. »

Des pièces uniques et de qualité

Dans la boutique, rue Saint-Vincent de Paul à La Bocca, les articles proposés à la vente rencontrent un grand succès auprès des particuliers ou des entreprises. « Le grand sac week-end et le sac shopping cabas sont très prisés en ce moment », souligne une vendeuse. « Nous avons un certain nombre de patrons de collection déjà prêts et nous suivons aussi les tendances, précise Consuela Garcia Parraga, encadrante technique. En ce moment, c'est la mode des sacs à dos, des formes rondes... On s'inspire des créateurs. » Les clients peuvent commander des produits sur mesure « Ils peuvent choisir la bâche et le modèle de sac. On fait aussi des coussins sur mesure, des caches pour recouvrir les bateaux, des



L'atelier boutique maroquinerie, rue Saint-Vincent de Paul, propose un large éventail de sacs et accessoires. Des pièces uniques et écologiques aux tendances actuelles.



blouses pour les écoles, des sacoches pour les congrès, des meubles et des coussins pour les grandes enseignes d'hôtels... ». Des produits uniques et de qualité. « Il n'y a pas deux sacs identiques. Nous proposons des modèles variés pour tous les goûts. Tout est fait sur place. Un soin tout particulier est apporté aux finitions. Les sacs sont bien étudiés, ils sont doublés, des renforts en cuir peuvent être ajoutés pour consolider le sac. » Le tout pour un prix très raisonnable : à partir de 2,5 euros pour les petits accessoires, 20 euros le sac classique, 35 euros le sac week-end.

Un métier de patience

Aux postes de couture, les salariés acquièrent de nombreuses compétences : « la rapidité, la concentration, le travail en équipe, le respect des consignes, la minutie, le travail soigné... » « La couture est un métier de patience et de créativité, estime Lia van der Meer, assistante de direction. Les salariés ont la chance de réaliser les produits du début à la fin. C'est une satisfaction. Ils acquièrent ou se découvrent des compétences qu'ils ne soupçonnaient même pas. Certains n'avaient jamais utilisé de machine à coudre. » À la sortie, les salariés suivent une formation ou trouvent un emploi, dans la couture ou ailleurs. « Le travail à l'atelier leur donne parfois d'autres idées, ouvre un éventail plus large de possibilités. » Au total, l'association emploie et forme 35 à 40 salariés, soit l'équivalent de 25 temps plein. « Les salariés sont accueillis en moyenne neuf mois, précise la directrice. Ils poursuivent ensuite des formations ou trouvent un emploi dans différents secteurs. » Ils bénéficient d'un accompagnement socio-professionnel. « Je suis pour une entreprise sociale apprenante. Sociale parce qu'on s'occupe de personnes en difficulté et apprenante car ces personnes sont mises en situation de travail. » En projet, un agrément contrôle qualité CQP pour le poste de salarié polyvalent est à l'étude. Valoriser les matières... Et les personnes.

« Il n'y a pas deux sacs identiques »



Les encadrants accompagnent les salariés et développent de nouvelles compétences.

➤ Rens. Boutique et atelier maroquinerie, 1, rue Saint-Vincent de Paul, Cannes La Bocca – 09 83 61 11 12 ou contact@resinesesterel.fr

UNE SECONDE VIE À VOS OBJETS au Repair Café

Depuis 2015, le Repair Café Cannes Lérins offre une seconde vie à vos objets à la médiathèque de Ranguin et à la Maison des associations, au 9 rue Louis Braille. Une fois par mois, des bénévoles aident gratuitement les visiteurs à réparer leurs grille-pain, bibelots, sèche-cheveux, cafetières, jouets, chargeurs, lampes, téléphones, ordinateurs, machines à café, imprimantes, ou même vêtements ! Une solution durable pour faire face aux dérives du tout jetable.

« On reçoit de tout ! » Le président du Repair Café, Soleiman Hatanian, insiste : « Tout ce que vous pouvez porter jusqu'ici ! Nous avons entre 30 et 55 objets par séance, avec un taux de réussite de 50 à 60 %. » L'objectif : réparer, transmettre le savoir faire et réduire les déchets. Le tout en renforçant les liens entre les gens. « L'idée est de sensibiliser les gens à l'intérêt de réparer et leur apprendre comment faire, afin de diminuer le nombre de déchets. On peut aussi recycler si la réparation n'est pas possible ». Parfois les objets dépassent les compétences ou sont irréparables. « Certaines machines à café très connues sont indémontables... Les objets électroniques sont faits de façon la plus simple possible, il n'y a plus de connectique possible. Certains fabricants ne font plus de pièces détachées pour changer les composants d'un produit. Il y a de moins en moins de chefs de produits ou de Services après-vente. Avant, il existait des réparateurs et des formations en réparation. Aujourd'hui, ce n'est pas assez rentable. On



œuvre au niveau international pour sensibiliser les gouvernements à adopter des règles pour responsabiliser les industriels. Moulinex redynamise le système en proposant des pièces détachées imprimées en 3D pour faciliter la réparation. » Les visiteurs sont eux aussi sensibilisés à acheter des objets réparables, pour les garder un peu plus longtemps. « Il vaut mieux acheter des objets démontables, avec des vis standards pas cachées, ni collées... »

Infos pratiques

Entrée gratuite et sans rendez-vous. **Médiathèque Ranguin**, 19 avenue Victor Hugo, les 27 avril, 25 mai, 29 juin de 10h à 13h. **Maison des associations**, 9 rue Louis Braille, les 6 juin, 5 septembre, 5 décembre, de 17h à 20h.
Rens. 04 97 06 49 90



Un savoir-faire à préserver

Le Repair Café répond à un vrai besoin. Les visiteurs viennent régulièrement. « J'ai pu réparer mon grille-pain, mon chargeur de tablette, ma télévision...témoigne Jennifer, une fidèle participante. Je viens souvent, Jean-Marc est un brillant réparateur. » « Depuis tout petit, je démontais tout pour savoir ce qu'il y avait à l'intérieur, confie Jean-Marc. Je répare systématiquement ce qui ne marche plus. Des fois, on est malheureusement obligé de casser pour voir l'intérieur. De plus en plus de composants sont soudés. J'utilise un appareil de mesure électrique, un fer à souder... » Électrotechniciens, informaticiens, couturières, réparateurs vélos... de nombreux experts bénévoles répondent à l'appel.

Des bénévoles venus de Cannes, La Bocca, Mandelieu, Le Cannet, Grasse ou Valbonne... « Il y a huit Repair Café dans le département, précise le président. On s'entraide, si on a une difficulté. On se regroupe lors de manifestations. Au Repair Café de République, on a du mal à recruter. On espère que les gens du quartier se mobiliseront. » L'association projette également d'ouvrir une recyclerie grafteria ou ressource. « C'est la meilleure façon de réutiliser les objets. Nous sommes souvent sollicités pour reprendre des objets. Nous pourrions élargir au matériel de construction, aux meubles, à l'électroménager... Il y a énormément de petites initiatives dans le département. » Un projet d'envergure pour lequel ont été sollicitées les institutions publiques.

« Sensibiliser les visiteurs à l'intérêt de réparer, et leur apprendre comment faire »

Jennifer salue les talents de réparateur de Jean-Marc.



Sensibiliser à la protection de l'environnement

La protection de l'environnement et la préservation de la biodiversité passent par une prise de conscience collective et individuelle. Afin de responsabiliser tous les publics – petits et grands, Cannois et visiteurs – et d'attirer leur attention sur cette problématique, la municipalité et ses partenaires associatifs mettent en place de nombreuses actions de sensibilisation, comme des rendez-vous dédiés qui s'inscrivent dans des manifestations nationales, des journées d'information et d'animation, des guides explicatifs et autres conférences thématiques. Pour transmettre la bonne parole écologique.






CANNES
SEMAINE EUROPÉENNE
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
 30 MAI - 10 JUIN 2019
 VISITES & ANIMATIONS GRATUITES

d'infos sur cannes.com
 Un événement #MairieCannes



TOUS LES PUBLICS MOBILISÉS

À destination des plus jeunes – au travers d'interventions réalisées auprès des élèves durant le temps périscolaire –, ou des plus grands – lors d'événements importants comme la Semaine européenne du développement durable –, la Mairie de Cannes et ses nombreux partenaires associatifs mettent en œuvre de nombreuses opérations de sensibilisation à cette problématique clé qu'est la sauvegarde de notre environnement.



Des agents de proximité de la Propreté urbaine en croisade contre l'incivisme

Deux agents de proximité de la Propreté urbaine parcourent la ville au quotidien pour vérifier l'état de propreté de l'espace public et aller à la rencontre des commerçants, habitants et visiteurs. Leur objectif : les informer et les sensibiliser aux actions municipales menées pour lutter contre l'incivisme et à la réglementation en la matière visant à faire respecter la propreté de la ville. Une mission de terrain qui permet de susciter la prise de conscience et la responsabilité individuelle et collective et incite au changement des comportements.

Guides et écolabel : des outils efficaces

Pour les sensibiliser et pour permettre aux Cannois comme aux touristes de découvrir de façon ludique la ville de Cannes et son patrimoine, avec un focus sur le développement durable, trois livrets « jeux-découverte » (téléchargeables sur cannes.com) ont été créés pour le centre-ville, la Croix-des-Gardes et la Basse vallée de la Siagne. Le guide *Cannes version nature* renferme quant à lui sur 48 pages des itinéraires thématiques et des informations sur le tourisme durable et la biodiversité, tandis que le guide développement durable à destination des associations cannoises a pour but de les inciter à agir en faveur de l'environnement. Autre outil de sensibilisation, l'écolabel européen Hébergement touristique du Centre international de séjour du Fort Royal de l'île Sainte-Marguerite, a été renouvelé en septembre 2018 (voir aussi page 35).



Des opérations de nettoyage pour mieux impliquer les citoyens

Des opérations de nettoyage des espaces naturels effectuées par des bénévoles, orchestrées par la Mairie de Cannes et/ou des associations partenaires, mobilisent les citoyens qui deviennent ainsi acteurs de la protection environnementale de leur ville. C'est le cas notamment des opérations Nettoyons la nature, régulièrement organisées par Méditerranée 2000 (voir page 58) ou des Journées citoyennes organisées en mai 2016 par la municipalité.

Même les congressistes sont mobilisés, à l'instar des participants au 66^e congrès international des Clefs d'Or qui ont souhaité marqué leur soutien à la candidature des îles de Lérins au patrimoine mondial de l'UNESCO en menant une opération de nettoyage sur l'île Sainte-Marguerite avec l'aide de 34 bénévoles de l'association Cannes Volontaires et du soutien logistique de la Mairie de Cannes.





Donner un écho à la préservation de la biodiversité marine

Plusieurs opérations menées par la Mairie de Cannes et ses partenaires associatifs ont pour objectif d'informer le public sur l'importance de préserver la qualité de l'eau de mer et la biodiversité marine. Ainsi la campagne Eco'gestes, organisée par l'association CPIE (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement) Îles de Lérins et Pays d'Azur (voir page 17), sensibilise les plaisanciers à la sauvegarde des fonds marins en les « accostant » sur l'eau (333 personnes rencontrées lors de 14 sorties en mer durant la saison estivale 2018), tandis que la campagne Inf'Eau mer, dirigée par l'association Méditerranée 2000 (voir page 58), informe les vacanciers et usagers de la plage sur le milieu marin et l'environnement, avec des jeux, panneaux et autres livrets de documentation (590 personnes approchées entre juin et août 2018). Autre sensibilisation : celle des élèves cannois, grâce à la charte Pelagos signée par la Ville (voir page 14). En tant que commune signataire, Cannes mène en effet des actions d'information auprès des élèves sur l'importance de protéger les mammifères vivant en Méditerranée, et a ainsi organisé en 2017 deux journées au Port Canto avec promenade en mer pour les observer et ateliers ludiques. Des journées renouvelées en juin 2019. Dans la même optique de sensibiliser les jeunes générations sur la préservation de la mer et de ses ressources, la municipalité a conclu, en février 2019, un partenariat avec la skippeuse Alexia Barrier et son association « 4myplanet ». La Mairie de Cannes met à sa disposition à titre gratuit un poste d'amarrage pour son navire au Port Canto, et la navigatrice prendra part à différentes actions de sensibilisation : kit pédagogique destiné aux scolaires, animation et conférence.

Des conférences pour expliquer

Pour informer et sensibiliser à l'environnement, Cannes accueille de nombreuses conférences sur le sujet. C'était ainsi le cas lors de trois rendez-vous autour du développement durable en 2018 : à l'espace Prévention Bel Âge le 1^{er} février, à la Faculté des Métiers le 13 mars et au Centre Charles Vincent à la Frayère le 18 mai. L'association Cannes Université a également organisé une conférence sur le changement climatique le 10 octobre 2018, tandis que le Logis des jeunes de Provence a mis en place le 18 octobre, dans le cadre de son 150^e anniversaire et en partenariat avec le CPIE, une soirée de sensibilisation « Éco Logis » consacrée aux gestes éco-citoyens et à la protection de l'environnement.

Cannes à l'école du message environnemental

À Cannes, la sensibilisation à l'environnement fait école. Durant l'année scolaire 2017-2018, 2 490 enfants ont ainsi été concernés dans le cadre du « Parcours Développement Durable » proposé aux enseignants, sous forme d'animations en classe et de journées sur le terrain, sur différents thèmes comme la biodiversité, l'énergie, l'alimentation, le changement climatique, les transports et leur évolution, ou encore Cannes à travers les âges. 12 classes d'élémentaire ont également participé à la Semaine de l'arbre avec, à la clé, la plantation d'un arbre par enfant dans le parc naturel de la Croix-des-Gardes et sur l'île Sainte-Marguerite après une matinée de découverte de la forêt et d'apprentissage de l'importance de son rôle dans la nature. 6 classes de maternelle ont quant à elles randonné toute une journée dans le parc naturel de la Croix-des-Gardes sur deux circuits agrémentés d'ateliers sur le thème du conte et de l'environnement. Enfin, à l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement, 13 classes d'élémentaire ont participé sur l'île Sainte-Marguerite à un spectacle interactif sur le thème de la biodiversité, ainsi qu'à des ateliers culturels, scientifiques et botaniques en lien avec la protection de l'environnement. En outre, les semaines Point fort thématiques, qui concernent quelque 400 enfants chaque année pour des interventions d'une heure durant le temps périscolaire, abordent avec les jeunes Cannois différents thèmes liés au développement durable.



Des rendez-vous pour sensibiliser

Cannes compte plusieurs manifestations destinées à attirer l'attention sur la protection de l'environnement. La première est la Semaine européenne du développement durable, du 3 au 16 juin 2019, qui réunit de nombreux participants à travers une journée anniversaire pour célébrer ses 30 ans sur l'île Sainte-Marguerite, des projections de film dédiés, des visites des jardins partagés des Vallergues, du centre de tri ou encore de la station d'épuration Aquaviva. Autre rendez-vous : le Salon Récup'Création, organisé à BoccaCabana, qui invite les Cannois à participer à des ateliers créatifs à partir d'objets de récupération afin de mettre en avant le recyclage et la fabrication de produits cosmétiques et d'entretien. Deux nouvelles manifestations, lancées en 2018, véhiculent aussi le message environnemental au cœur même des espaces naturels : en février, la Fête de la Croix-des-Gardes, dédiée aux familles, offre dans une ambiance à la fois ludique et pédagogique une très belle sensibilisation à la protection du site. Du côté de l'ouest cannois, Cannes Champêtre fait découvrir aux participants le site de la Basse vallée de la Siagne et les producteurs qui y sont installés. 2 000 personnes ont ainsi visité les installations lors de la première édition, mais aussi pris part à un rallye « jeux-découverte », des grands jeux en bois et des ateliers de sensibilisation sur le gaspillage alimentaire, etc. (voir aussi page 29). Enfin, Flore Passion, les 27 et 28 avril 2019, attend les amoureux de végétaux au square de Verdun.



[Sensibiliser à la protection de l'environnement]



La campagne *Inf'eau mer* développe un tourisme plus respectueux de l'environnement.

Animations et sorties scolaires sensibilisent des milliers d'écopiliers.

L'opération *Nettoyons la nature* réunit chaque année de nombreux bénévoles.



MÉDITERRANÉE 2000

30 ans d'actions pour le développement durable

L'équipe de Méditerranée 2000 lors de Cannes Champêtre 2018.



Mission réussie pour Méditerranée 2000 qui fêtera ses 30 ans cette année. Créée à l'initiative de la Mairie de Cannes et de Lyonnaise des eaux, l'association s'engage depuis 1989 à éduquer et fédérer autour de la problématique de l'environnement. En 2018, 11 500 scolaires et 5 600 adultes ont été sensibilisés à Cannes et jusqu'aux Préalpes d'Azur.

Écoles, entreprises, événements... Méditerranée 2000 intervient auprès de tous les publics. De grandes campagnes de sensibilisation sont menées régulièrement par l'association : visite du centre de tri, nettoyage de plages et d'espaces naturels, campagne Ecogestes, opération zéro déchets avec le Pays de Lérins (voir page 50)... Depuis 1997, l'opération *Nettoyons la nature* réunit en outre, chaque année, une cinquantaine de bénévoles très motivés. Pour sa première édition en 2018, Cannes Champêtre, organisé avec la Mairie de Cannes, a attiré de son côté plus de 2000 participants. « L'opération vise à faire découvrir ce poumon vert de Cannes resté sauvage et où se développe plusieurs initiatives alternatives : graines germées, spiruline, aquaponie... explique Maëlle Poncet, animatrice développement durable. Nous y programmons de nombreuses animations. »

3 000 écoliers cannois sensibilisés

En 2018, l'association est intervenue auprès de 3 000 écoliers cannois, de la maternelle au lycée. « Nous proposons diverses animations menées avec les services Éducation et Environnement de la Mairie, précise Serena Simon, animatrice développement durable : randonnée contée, Semaine de l'arbre, Cannes paysage, journalistes de la mer, observation des poissons, sortie autour de leur quartier, visite du marché ou du centre de tri... » Des animations ludiques et variées dont les enfants raffolent. Pour les 30 ans de la Journée

mondiale de l'environnement, les écoliers animeront eux-mêmes plusieurs stands aux côtés des associations environnementales, sur les îles de Lérins en juin 2019.

Les entreprises ou des associations locales font appel à Méditerranée 2000 pour former leurs collaborateurs au développement durable. À l'hôtel Martinez, par exemple, dans le cadre de la certification Green Globe de l'établissement : « Nous sensibilisons les agents aux techniques d'économie d'énergie et à la découverte du patrimoine historique, culturel et environnemental de la ville, explique le formateur Marc-Antoine Michel. Ils peuvent suggérer aux clients de faire du tourisme de proximité en les incitant à aller aux îles de Lérins plutôt que d'aller à Saint-Tropez. »

Un laboratoire d'idées

Un volet *Innovation* permet de voir émerger chaque année de nouvelles idées. « Cannes Version Nature, lauréat de l'appel à projet du Hayat Community Grant, en est un bel exemple, souligne Amandine Franc, chargée de mission. Il recense le patrimoine naturel et culturel, les producteurs locaux, les itinéraires pédestres... L'association collabore aussi avec des chercheurs du laboratoire des sciences sociales Unice, sur la théorie de l'engagement des écogestes ou sur le questionnaire d'enquête d'opinion. La campagne interrégionale d'information du public *Inf'eau mer* initiée à Cannes en 2001, est également issue de ce laboratoire d'idées. »

Petit à petit, les mentalités évoluent. « Il y a des changements, note la directrice Estelle Bellanger. Les gens sont plus conscients des enjeux. Par ces temps difficiles, il y a une prise de conscience de leur aspect économique. Nous incitons les gens à s'emparer du sujet, agir local, mettre en place les bonnes pratiques chez eux. On insiste sur le positif derrière la contrainte, l'émerveillement devant la nature. » Un travail réalisé main dans la main avec la Mairie.

« Nous incitons les gens à mettre en place les bonnes pratiques »

➤ Rens. 04 92 99 10 01 – www.mediterranee2000.org

cliiink

S'INSTALLE À CANNES LÉRINS

+ Je trie
LE VERRE,

+ Je remporte
DES CADEAUX !



J'en profite !



WWW.CLIINK.COM

LES ÎLES DE LÉRINS CANDIDATES AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

The Lérins Islands apply for the UNESCO World Heritage List



Soutenez la candidature des Îles de Lérins

*Support the nomination of the Lérins Islands
to the UNESCO World Heritage List*

COMMENT PARTICIPER ?

**Sur www.cannes.com ou en remplissant
un bon de soutien à votre disposition à l'entrée
du Musée de la Mer au Fort Royal**

*How to participate? Show your support online at www.cannes.com
or fill out a support form in the entrance hall
of the Musée de la Mer at Fort Royal*